



Distribution: limitée

Date: 12 février 2018

Original: anglais

WFP/EB.2/2017/12/DRAFT/Rev.1

Résumé des travaux de la deuxième session
ordinaire de 2017 du Conseil d'administration

Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2017 du Conseil d'administration

Table des matières

	<i>page</i>
Questions stratégiques actuelles et futures	3
2017/EB.2/1 Introduction liminaire du Directeur exécutif	3
Invités d'honneur	
Mme Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies	4
Mme Fiorella Molinelli Aristondo, Ministre du développement et de l'inclusion sociale et Représentante spéciale du Président du Pérou, M. Pedro Pablo Kuczynski	5
Questions de politique générale	6
2017/EB.2/2 Point sur la feuille de route intégrée	6
2017/EB.2/3 Politique en matière de préparation aux situations d'urgence	7
2017/EB.2/4 Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome	8
2017/EB.2/5 Point sur le plan de mise en œuvre de la politique en matière de nutrition	9
Ressources, questions financières et budgétaires	10
Déclaration de la Liste D sur le contrôle	10
2017/EB.2/6 Plan de gestion du PAM pour 2018-2020	10
2017/EB.2/7 Mandat révisé du Comité d'audit	11
Rapports d'évaluation	11
2017/EB.2/8 Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2016-2017	11

	<i>page</i>
Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes	12
2017/EB.2/9 Plan stratégique de pays – Pérou (2018-2022)	13
2017/EB.2/10 Plan stratégique de pays – Guatemala (2018-2021)	14
Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est et Afrique centrale	14
2017/EB.2/11 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan du Sud (2011-2016) et réponse de la direction	15
2017/EB.2/12 Plan stratégique de pays provisoire – Soudan du Sud (2018-2020)	16
2017/EB.2/13 Plan stratégique de pays – Ouganda (2018-2022)	17
Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique	17
2017/EB.2/14 Plan stratégique de pays – Sri Lanka (2018-2022)	18
2017/EB.2/15 Plan stratégique de pays – Myanmar (2018-2022)	19
Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale	20
2017/EB.2/16 Plan stratégique de pays – République kirghize (2018-2022)	21
2017/EB.2/17 Plan stratégique de pays – État de Palestine (2018-2022)	22
2017/EB.2/18 Plan stratégique de pays provisoire – République islamique d'Iran (2018-2020)	22
Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest	23
2017/EB.2/19 Plan stratégique de pays provisoire – République centrafricaine (2018-2020)	23
Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe	24
2017/EB.2/20 Plan stratégique de pays provisoire – République démocratique du Congo (2018-2020)	25
Questions diverses	26
2017/EB.2/23 Allocation-logement du Directeur exécutif	26
Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM	26
Annexe I Décisions et recommandations	27
Annexe II Ordre du jour provisoire	35
Liste des sigles utilisés dans le présent document	37

Questions stratégiques actuelles et futures

Introduction liminaire du Directeur exécutif (2017/EB.2/1)

1. Au point 3 de l'ordre du jour, le Conseil a écouté l'introduction liminaire du Directeur exécutif et les observations de Mme Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale, et de Mme Fiorella Molinelli Aristondo, Ministre du développement et de l'inclusion sociale et Représentante spéciale du Président du Pérou, M Pedro Pablo Kuczynski. À l'issue de leur intervention, les orateurs ont répondu aux questions des participants. Les représentants des cinq listes régionales et de différents États membres ont alors fait des déclarations sur les questions à l'ordre du jour de la session en cours.
2. En préambule, le Directeur exécutif a attiré l'attention sur l'ampleur croissante des besoins humanitaires – le PAM était engagé dans sept interventions d'urgence de niveau 3, en grande partie liées à des conflits – et donc sur la nécessité de renforcer considérablement le financement, l'innovation et l'efficacité opérationnelle. Le nombre toujours plus grand de personnes souffrant de la faim appelait les donateurs à accroître leur financement dans la mesure du possible, et le Directeur exécutif a insisté sur sa détermination à élaborer des méthodes de mobilisation de fonds nouvelles et innovantes, afin de répondre aux objectifs en matière d'urgence et de développement durable. Les plateformes des réseaux sociaux, par exemple, pourraient être utilisées pour inviter des millions d'individus à verser une petite contribution, transformant ainsi le financement du PAM.
3. Le PAM s'était engagé à participer aux réformes décidées par les Nations Unies en vue de resserrer les liens entre action humanitaire et aide au développement dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le besoin fondamental était de réunir les équipes et les structures qui permettraient de passer de façon fluide du redressement après une catastrophe au développement durable, en gardant à l'esprit les enseignements tirés des programmes réussis qui avaient transformé des pays bénéficiaires en donateurs importants. L'un des éléments majeurs de la réforme des Nations Unies consistait à réduire au minimum la concurrence entre les organismes du système autour de ressources finies et à améliorer leur collaboration par la mise en œuvre de programmes coordonnés et efficaces visant à favoriser le développement à long terme. Le PAM cherchait également à améliorer sa communication avec les communautés, à adapter ses activités aux besoins locaux, à veiller à ce que les investissements portent les fruits attendus, à accroître la transparence et à éliminer les obstacles administratifs.
4. Des innovations telles que les transferts de type monétaire contribuaient déjà à réduire les coûts et à maximiser l'efficacité et la flexibilité; le PAM soutenait 30 projets intégrant des innovations comme la culture hydroponique et l'énergie solaire pour la production alimentaire. Les buts du PAM, soutenus par la réforme des Nations Unies, étaient notamment d'appuyer ce type d'innovations, de favoriser un développement durable fondé sur des réussites telles que l'assistance alimentaire pour la création d'actifs, et d'émettre des idées susceptibles d'aider les personnes à subvenir à leurs besoins, parce qu'une prospérité croissante était la meilleure façon de promouvoir la paix, qui, à son tour, permettait un développement durable selon un cercle vertueux.
5. Le Directeur exécutif a souligné que la mise en œuvre d'approches nouvelles était subordonnée à l'élaboration, pour chaque pays, d'un plan stratégique de pays (PSP) assorti d'objectifs et de critères de mesure clairs: il collaborerait avec les directeurs régionaux et les directeurs de pays pour que l'on y parvienne. Il était évident aussi que l'on devait recruter des responsables expérimentés et déterminés si l'on voulait atteindre les objectifs du PAM en matière d'urgence et de développement.
6. Les membres du Conseil se sont félicités du dynamisme et de la volonté d'action du Directeur exécutif et ont applaudi le surcroît de financement obtenu grâce à son action auprès de grands donateurs. Les membres du Conseil ont également loué sa détermination à travailler en harmonie avec les partenaires du secteur humanitaire et les partenaires de développement, comme l'envisageait l'appel à la réforme des Nations Unies. En réponse aux questions qui lui étaient adressées, le Directeur exécutif a indiqué que l'utilisation accrue de transferts de type monétaire générerait des gains d'efficacité et soutenait le développement économique, et a souligné le fait que le financement du secteur privé pourrait être considérablement augmenté, grâce à l'utilisation

d'Internet par exemple. Il a ajouté que la promotion de la paix jouait un rôle fondamental dans la réussite des initiatives du PAM, car les ressources qui n'étaient pas utilisées pour les interventions d'urgence pouvaient être affectées aux objectifs de développement.

Mme Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies

7. Dans son intervention, la Vice-Secrétaire générale a souligné les progrès accomplis dans l'action menée pour réformer les Nations Unies et réaliser le Programme 2030, et a salué le rôle joué par le PAM dans l'Examen quadriennal complet de 2016 qui éclaire ce processus.
8. En juin 2017, le Secrétaire général avait présenté un rapport réunissant 38 propositions d'actions qui visaient à améliorer l'efficacité et la transparence, le respect des obligations redditionnelles et le rôle moteur du système des Nations Unies, et à renforcer la capacité des équipes de pays à soutenir les pays dans leurs efforts destinés à réaliser les objectifs de développement durable (ODD). Les propositions d'actions – à présenter au Conseil économique et social des Nations Unies pour approbation – tendaient notamment à élaborer des directives pour une plus grande cohérence à l'échelle du système dans la gestion des données, la mobilisation des ressources et les partenariats; à revoir les rôles des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies et à recourir davantage aux commissions économiques régionales afin de faciliter une approche à cette échelle, comme celle déjà utilisée dans le Sahel; et à élaborer un pacte de financement à l'échelle du système pour optimiser l'utilisation des ressources et se rapprocher encore d'une gestion responsable, et pour encourager les donateurs à soutenir les interventions interorganisations coordonnées en leur fournissant un financement souple et à long terme. Le double mandat du PAM et son expérience du passage de l'intervention face à une crise à l'aide au développement rendent particulièrement précieuses ses observations sur la façon de transformer les intentions décrites ci-dessus en actions et en résultats.
9. La Vice-Secrétaire générale dirigeait le comité directeur mixte créé par le Secrétaire général pour faire progresser la collaboration et la synergie entre l'action humanitaire et les activités de développement des organismes des Nations Unies. Les propositions comprenaient la fusion des conseils d'administration des organismes ayant leur siège à New York et le renforcement du rôle joué par le Conseil économique et social pour orienter l'action et veiller au respect des obligations redditionnelles du système des Nations Unies dans l'appui que celui-ci apporte aux pays qui s'efforcent de réaliser les ODD.
10. Appliquer le Programme 2030 proposé par les États membres était une tâche complexe et demanderait un effort conjoint. Les Nations Unies comptaient sur le Conseil d'administration du PAM pour fournir des éclairages et un appui précieux.
11. En réponse à des questions de membres du Conseil, la Vice-Secrétaire générale a insisté sur le fait que les priorités définies par les pays étaient les principaux axes des décisions relatives au rôle des Nations Unies dans la mise en œuvre du Programme 2030, y compris des décisions portant sur les rôles des coordonnateurs résidents et des coordonnateurs de l'action humanitaire et sur les gains d'efficacité susceptibles de découler d'une réduction du nombre d'organismes des Nations Unies présents dans un pays. Elle a encouragé les États membres à guider les organismes par le truchement de leurs organes directeurs.
12. Les organismes des Nations Unies cherchaient à clarifier ce qu'ils entendaient par résultats, qui devaient tenir compte des besoins et des priorités des donateurs et des pays hôtes, y compris sur le plan de la protection et des questions relatives aux disparités entre les sexes. Le Programme 2030 demandait d'adopter une approche à plus long terme englobant un développement économique, environnemental et social durable, et invitait les Nations Unies à décroquer les activités humanitaires et les activités de développement, tout en continuant d'accorder la priorité à la paix et aux droits de l'homme. Cela nécessiterait que l'on tire les enseignements des problèmes rencontrés par le passé et que l'on développe de nouvelles compétences, notamment en matière de pratique conjointe de l'analyse des risques, de la collecte et de la gestion des données, et du ciblage. Parmi les propositions spécifiques envisagées, on pouvait citer l'augmentation du financement alloué aux coordonnateurs résidents (de 100 millions à 300 millions de dollars É.-U.), qui visait à permettre une meilleure coordination interinstitutions et une formulation plus claire des besoins de chaque pays; et l'amélioration de la communication d'informations grâce à des rapports moins nombreux et plus ciblés.

Mme Fiorella Molinelli Aristondo, Ministre du développement et de l'inclusion sociale et Représentante spéciale du Président du Pérou, M. Pedro Pablo Kuczynski

13. Dans son intervention, Mme Aristondo a salué la collaboration réussie du PAM avec les acteurs locaux de son pays et de sa région. Le Gouvernement péruvien s'associait à l'engagement ferme et global du Programme 2030 en faveur d'un développement durable, comme en témoignaient les priorités qu'il avait définies, l'élaboration de plans stratégiques multisectoriels et la communication de son premier examen national volontaire détaillant les progrès accomplis dans la réalisation des ODD et définissant un projet de développement axé sur l'être humain et qui ne laisserait personne de côté.
14. Une coordination et des politiques publiques multisectorielles efficaces avaient tiré parti de la croissance économique pour diviser la pauvreté monétaire par deux, améliorer les conditions de vie et réduire de plus de moitié la malnutrition chronique chez les enfants, ce qui constituait un exemple pour la région. Malgré des progrès majeurs dans la réalisation de l'ODD 2, cependant, des fractures et des inégalités importantes subsistaient: le taux de pauvreté était de 14 pour cent dans les zones urbaines, mais de 43 pour cent en milieu rural, et la malnutrition était trois fois plus élevée dans les régions montagneuses et forestières que dans les zones côtières ou en milieu urbain. Les revenus en hausse n'entraînaient pas nécessairement une amélioration du régime alimentaire: l'anémie représentait un problème de taille chez les riches comme chez les pauvres, tandis que le surpoids et l'obésité avaient augmenté chez les enfants, passant de 17 pour cent en 2008 à 32 pour cent en 2014. Ces tendances empêchaient le Pérou et sa population de tirer pleinement parti de leur potentiel. Les catastrophes naturelles et le changement climatique, qui coûtaient des vies et freinaient le développement, posaient des problèmes supplémentaires et représentaient des risques que le savoir-faire du PAM pouvait aider les pays à atténuer et à affronter plus efficacement.
15. Dépassant des logiques fragmentaires et incohérentes, les politiques du Gouvernement péruvien favorisaient la transformation sociale au moyen de programmes opérationnels multisectoriels intégrés, et notamment d'une alliance nationale contre la malnutrition chronique et l'anémie, qui réunissait tous les niveaux de gouvernement, le secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et des parties prenantes internationales dans un partenariat stratégique avec le PAM. L'innovation avait un rôle essentiel à jouer, qu'il s'agisse d'utiliser les smartphones et l'intelligence artificielle pour aider à prévenir et à réduire l'anémie chez les enfants, ou de se servir de la télévision pour permettre à de jeunes chefs péruviens de promouvoir des régimes sains, durables et accessibles à tous. Le PSP proposé par le PAM pour 2018-2022 concordait avec les priorités du Gouvernement et marquait une transition d'une assistance d'urgence à un appui multisectoriel innovant qui visait à renforcer les institutions et utilisait la coopération Sud-Sud comme un outil majeur d'élimination de la faim.
16. En réponse à une question, Mme Aristondo a déclaré que, pour parvenir à ces résultats, le Pérou avait privilégié des approches multisectorielles axées sur les résultats; une solide coordination autour d'objectifs fondés sur des données et ciblant les plus défavorisés; et des partenariats réunissant toutes les parties prenantes concernées. L'amélioration de la distribution d'eau et de l'assainissement et le renforcement des mesures d'atténuation des effets des catastrophes et de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence demeuraient d'importants défis à relever.
17. Les membres du Conseil ont déclaré qu'il fallait rechercher des effets de synergie entre les réponses aux nombreuses difficultés auxquelles le PAM faisait face et que, conformément au Plan de gestion du PAM, même les initiatives à court terme devaient tenir compte des besoins à long terme. Les membres du Conseil ont également précisé qu'il était important de s'assurer que le principe "ne laisser personne de côté" comprenait bien les personnes vivant avec un handicap, qui devraient être représentées de façon équitable dans les processus décisionnels les concernant. De même, les membres du Conseil ont instamment prié le PAM de veiller à ce que l'égalité des sexes fasse partie des éléments fondamentaux de toute opération.
18. Les membres ont indiqué que l'on avait besoin d'informations précises sur lesquelles fonder les programmes de nutrition et ont incité le PAM à travailler avec les gouvernements pour obtenir les données factuelles requises et adopter des approches innovantes en matière de nutrition. Les

membres ont déclaré que la réussite initiale du dispositif de la feuille de route intégrée était manifeste, mais qu'il fallait rester prudent, car une proportion bien plus importante de fonds pluriannuels préaffectés était nécessaire pour permettre au PAM de répondre aux besoins en matière de nutrition, d'urgence et de développement, et d'assumer son rôle dans le pacte relatif au financement de l'action humanitaire. L'utilisation croissante de méthodes présentant un bon rapport coût-efficacité, telles que les transferts de type monétaire, tout comme l'élaboration de solutions innovantes et la réorganisation interne destinée à optimiser l'emploi des ressources faciliteraient la poursuite de cet objectif. Ainsi, la conversion de la dette des pays pauvres était un exemple d'innovation susceptible de produire des avantages à long terme. Il allait être essentiel de communiquer sur les réussites afin de justifier l'emploi que le PAM faisait de l'argent des contribuables; les "situations d'urgence silencieuses" devraient toujours en faire partie.

19. Les membres du Conseil ont mentionné l'efficacité de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome et ont recommandé de poursuivre le travail de mise à profit des compétences spécialisées de chacun. Les membres ont unanimement loué le dévouement, le courage et le dynamisme du personnel du PAM, qui travaillait souvent dans des conditions dangereuses et éprouvantes pour apporter de l'aide aux bénéficiaires, et il a été suggéré d'encourager les cadres supérieurs sur le terrain à devenir des coordonnateurs de l'action humanitaire, afin que leur expérience et leurs compétences techniques puissent être utilisées de façon optimale.
20. Les membres ont dit que les trois organismes devraient concentrer leur action sur les causes profondes de la faim et promouvoir en priorité un développement durable, le but à long terme étant d'éliminer la nécessité d'intervenir en urgence. Cette approche devrait être facilitée par une collaboration avec les organisations du secteur privé, afin d'obtenir des fonds et des compétences techniques, et coordonnée au moyen d'initiatives de coopération Sud-Sud. Dans les zones de conflit, la promotion de la paix et de la stabilité devrait aussi être une priorité, autant que faire se peut. D'aucuns ont toutefois incité à la prudence, car il ne fallait pas que ce type d'activités prenne le pas sur les interventions d'urgence.
21. Les membres du Conseil ont défendu unanimement le principe d'un "passage des paroles aux actes" dans les réformes du PAM, en particulier s'agissant d'orienter les investissements multipartites vers la promotion de la paix et de la sécurité alimentaire.
22. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour son soutien et s'est engagé à appliquer les recommandations de ses membres dans la mise en œuvre de la prochaine phase des réformes. Le PAM continuerait à chercher des gains d'efficacité, ce qui lui permettrait de réinvestir les fonds ainsi économisés dans les opérations. Le Secrétariat était particulièrement reconnaissant pour le don de poids lourds et s'efforcerait d'appliquer des innovations telles que la conversion de dettes. Les cadres supérieurs seraient encouragés à postuler à des fonctions de coordonnateur de l'action humanitaire, en accord avec le principe d'un "passage des paroles aux actes".

Questions de politique générale

Point sur la feuille de route intégrée (2017/EB.2/2) (pour approbation)

23. Le Secrétariat a indiqué que 2017 avait été une année d'apprentissage durant laquelle le PAM avait ajusté la feuille de route intégrée pour tenir compte des observations du Conseil et des enseignements tirés de la phase pilote. Le dispositif fondé sur les PSP était en cours de mise en œuvre dans 12 bureaux de pays, tandis que 53 autres commenceraient en janvier 2018 et que 17 continueraient avec le dispositif fondé sur les projets en 2018, tout en préparant leur passage au nouveau dispositif, au plus tard en janvier 2019. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avaient recommandé au Conseil d'approuver les modalités de gouvernance provisoires et temporaires présentées par le Secrétariat.
24. Les membres du Conseil se sont dits satisfaits des progrès accomplis en 2017 et confiants dans le fait que la feuille de route intégrée renforçait la capacité du PAM à intervenir dans les situations d'urgence et à utiliser efficacement ses ressources. Accueillant avec satisfaction le calendrier prorogé de mise en œuvre ainsi que les modalités de gouvernance provisoires permettant au PAM d'intervenir rapidement en cas de situation d'urgence et au Conseil d'exercer son contrôle, les membres ont demandé que toute proposition de modification des règles et règlements du PAM

soit distribuée bien avant la session durant laquelle le Conseil était censé l'approuver. Le processus consultatif utilisé pour élaborer et affiner la feuille de route intégrée avait contribué à faire en sorte que les actions du PAM répondent aux priorités et aux besoins des États membres, des donateurs et des gouvernements hôtes.

25. Prenant acte de la grande insuffisance des ressources, plusieurs membres du Conseil ont appelé à la prudence, précisant que la réussite de la feuille de route intégrée au niveau des pays était subordonnée à l'obtention d'un financement adéquat. Ils ont attiré l'attention sur les baisses récentes des fonds préaffectés, qui ne représentaient que 6,4 pour cent du total des contributions, pour un objectif de 30 pour cent d'ici à 2020. Pour encourager des contributions moins contraintes, le PAM devrait décrire, dans ses futurs rapports annuels sur les résultats, l'utilisation qu'il avait faite des fonds non préaffectés et réunir des données factuelles sur les gains d'efficacité et les autres avantages retirés de ce mode de financement.
26. Les domaines de la feuille de route intégrée qui devaient encore être ajustés étaient notamment la hiérarchisation des besoins, la gestion et l'atténuation des risques, le ciblage des bénéficiaires, les partenariats et le suivi et l'évaluation. Les membres ont demandé une analyse de la valeur ajoutée par les activités du PAM comparées à celles d'autres organismes; une évaluation de la mise en œuvre de la feuille de route intégrée et des résultats obtenus aux niveaux national, régional et institutionnel à l'horizon 2020, axée principalement sur l'alignement entre les PSP et les priorités des pays et sur la coopération Sud-Sud; et une clarification du rôle des bureaux régionaux dans la conception, la mise en œuvre et le financement des PSP. Ils ont ajouté qu'ils attendaient avec intérêt d'utiliser le portail en ligne à venir comme source d'informations budgétaires et autres ainsi que la plateforme gérée par le Secrétariat pour transmettre leurs observations, besoins et suggestions.
27. Après avoir remercié les membres du Conseil pour leurs contributions et leur soutien, le Secrétariat a redit sa détermination à réunir des données factuelles et à créer le climat de confiance nécessaire pour que les donateurs soient encouragés à accroître leurs contributions non affectées à des fins particulières, tout en faisant observer que, souvent, les donateurs étaient amenés à préciser l'affectation de leurs fonds du fait de conditions préalables et de politiques en vigueur. Le dispositif fondé sur les PSP liait des objectifs à long terme à des activités à court, moyen et long terme, et offrait donc aux donateurs des possibilités d'apporter des contributions pluriannuelles plus souples; d'ailleurs, certains donateurs avaient entrepris d'adapter leurs politiques pour tirer parti de ces possibilités. La priorité du PAM était toutefois de lever des fonds pour mettre en œuvre le dispositif fondé sur les PSP quel que soit le degré d'affectation. Le Secrétariat a confirmé que les bureaux régionaux pouvaient gérer et recevoir des contributions à des opérations régionales. Il a également expliqué que la sélection des modalités de transfert – de type monétaire ou autre – reposait sur le contexte, les évaluations du marché local et d'autres conditions. Le Secrétariat a indiqué qu'il collaborait avec les pays pour gérer la charge de travail relative aux sessions du Conseil à venir.

Politique en matière de préparation aux situations d'urgence (2017/EB.2/3) (pour approbation)

28. Précisant que la politique en matière de préparation aux situations d'urgence était l'aboutissement de plusieurs consultations, le Secrétariat a souligné qu'elle traduisait la nécessité d'englober une série de questions et de responsabilités dans la gestion des crises. Elle représentait une approche cohérente de la préparation aux situations d'urgence au niveau de l'organisation et des bureaux de pays et respectait la volonté du PAM d'agir collectivement et de faire fructifier les investissements. La prise en compte minutieuse des besoins des pays et des PSP dans les initiatives prises au niveau national maximiserait l'efficacité, et les dispositions relatives aux équipes d'intervention rapide permettraient au PAM d'être efficace face aux situations d'urgence dès que celles-ci se déclareraient.
29. Le Conseil a accueilli la politique avec intérêt, certains membres déclarant qu'elle cherchait à assurer la rentabilité des investissements. Les membres du Conseil ont indiqué que la planification axée sur les risques devait être au centre du passage d'interventions d'urgence réactives à des initiatives proactives favorisant un développement durable, et ils ont prié instamment le PAM de mobiliser un financement pluriannuel sans affectation particulière, qui pourrait être investi de façon positive. Plusieurs membres ont recommandé que les valeurs de

référence soient définies de façon à garantir l'efficacité. Le Conseil a salué les dispositions relatives au recrutement et à la formation d'un personnel spécialisé dans la préparation aux situations d'urgence, conformément à la stratégie de gestion intégrée des ressources humaines. Il était essentiel que le travail du PAM dans ce domaine corresponde aux besoins établis au niveau national, en particulier lorsqu'il s'agissait de former des spécialistes nationaux, et qu'il soit coordonné avec les initiatives internationales. Les membres du Conseil ont approuvé la priorité donnée à l'autonomisation des femmes et à l'intégration des personnes vivant avec un handicap, mais ont recommandé que l'objectif ultime soit la transformation des relations entre les sexes. Les conséquences financières de la politique actualisée devraient faire l'objet d'un suivi régulier.

30. Les membres du Conseil ont fait observer qu'un système efficace d'intervention rapide conduirait à une efficacité accrue et ont précisé qu'il était nécessaire de veiller au respect des principes humanitaires et de placer l'obligation redditionnelle, la durabilité et l'articulation entre action humanitaire et aide au développement au centre de la politique. Le caractère collaboratif de la politique a été loué: le travail avec les groupes thématiques des Nations Unies et avec les acteurs locaux et internationaux produirait des gains d'efficacité à long terme, en permettant en particulier d'éviter les chevauchements d'activités. Les investissements destinés à optimiser les systèmes nationaux de préparation conduiraient à une prise en charge par les pays et favoriseraient l'emploi d'évaluations des risques multi-aléas; à cet égard, l'association avec des organisations du secteur privé serait essentielle. Plusieurs membres du Conseil ont indiqué qu'il était de plus en plus nécessaire de disposer de mécanismes d'intervention adaptés aux environnements urbains, qui constituaient une proportion croissante des besoins.
31. Le Secrétariat a remercié le Conseil de son soutien, précisant que le document formalisant la politique serait actualisé régulièrement de sorte qu'il soit toujours à jour. La formation de spécialistes locaux avait démarré, et le PAM était conscient qu'il devait tenir à jour un fichier complet d'agents formés mobilisables pour les interventions d'urgence, comprenant à la fois des cadres chevronnés et des personnes moins expérimentées mais recevant une formation suivie qui leur permettrait de succéder à leurs collègues confirmés. Le Secrétariat a assuré au Conseil que les recommandations que celui-ci avait formulées dans le domaine du financement seraient mises en œuvre et que la planification des interventions en milieu urbain avait déjà commencé.

Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome (2017/EB.2/4) (pour examen)

32. Le Secrétariat a présenté le rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, y compris les initiatives aux niveaux national, régional et mondial. Le rapport avait été examiné à la réunion conjointe du Comité financier et du Comité du programme de la FAO et serait présenté au Conseil de la FAO et au Conseil d'administration du Fonds international de développement agricole (FIDA) en décembre.
33. Les membres du Conseil ont fait bon accueil au rapport et ont insisté sur la valeur de cette collaboration, compte tenu de la crise humanitaire actuelle, sans précédent. Ils ont loué l'attachement très fort à la collaboration, comme le montrait le récent déplacement sur le terrain en Éthiopie des chefs de secrétariat des trois organismes, et se sont félicités des nombreux cas de collaboration décrits dans le rapport, en particulier au niveau des pays.
34. Les membres du Conseil ont dit que le rapport pourrait avoir plus de force si l'on y ajoutait une analyse systématique de la collaboration en cours, des bonnes pratiques, des difficultés et des enseignements tirés de l'expérience. Les effets de la collaboration pourraient être quantifiés à l'aide d'un ensemble d'indicateurs élaborés conjointement, et d'aucuns ont rappelé que la collaboration devait être un moyen d'accroître l'efficacité et l'efficacité, et non une fin en soi.
35. Certains membres ont précisé qu'il était essentiel de maintenir une délimitation claire des rôles des trois organismes. D'autres ont encouragé ces organismes à rechercher des occasions d'étendre la collaboration à d'autres entités, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation mondiale de la Santé.

36. La réunion conjointe informelle des organes directeurs des trois organismes a été accueillie avec satisfaction, mais il a été suggéré que les États membres soient associés de plus près à la planification de la prochaine réunion et que l'on alloue suffisamment de temps aux questions et réponses.
37. Le Secrétariat a remercié les membres du Conseil pour leurs observations. Il continuerait de travailler avec la FAO et le FIDA en vue d'étoffer le rapport. Concernant l'extension de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome à d'autres organismes des Nations Unies, plusieurs exemples ont été donnés, comme celui du rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde et celui du module mondial de la sécurité alimentaire. Le programme conjoint qui était décrit au paragraphe 13 du rapport, réunissant plusieurs pays et visant à encourager l'autonomisation économique des femmes en milieu rural, constituait aussi un cas de collaboration extrêmement efficace. Il était l'exemple même de pratiques exemplaires en matière de planification conjointe, et la Vice-Secrétaire générale s'en servait comme d'un partenariat modèle pour les travaux dans le Sahel. Un partenariat qui devrait malgré tout s'arrêter en avril 2018 par manque de financement.

Point sur le plan de mise en œuvre de la politique en matière de nutrition (2017/EB.2/5) (pour examen)

38. La Directrice de la Division de la nutrition a donné au Conseil les dernières informations en date sur le plan d'exécution de la politique du PAM en matière de nutrition et lui a présenté l'estimation de coût de cette mise en œuvre. Comme le demandait la communauté mondiale de la nutrition, qui appelait à accroître l'investissement dans ce domaine si l'on voulait atteindre les objectifs de développement durable (ODD), le coût d'exécution de la politique en vigueur serait supérieur à celui de la précédente.
39. Les membres du Conseil ont apprécié la présentation détaillée de l'état d'avancement de la mise en œuvre, exprimant leur accord avec les priorités établies dans le plan d'exécution. Ils ont noté qu'à 92 millions de dollars l'estimation de coût ne comprenait pas la mise en œuvre des programmes de nutrition, mais uniquement le coût additionnel supporté afin de mettre en place la base de données factuelles, les capacités, les modèles opérationnels et l'appui requis pour exécuter les activités découlant de la politique en matière de nutrition.
40. Les membres ont salué les mesures prises par le PAM d'après l'évaluation de la précédente politique, qui mettaient davantage l'accent sur la gestion et l'atténuation des risques et recentraient l'attention sur les résultats obtenus sur le terrain. Ils se sont également félicités de l'intégration de la planification des effectifs du personnel chargé de la nutrition, soulignant la nécessité de disposer de nutritionnistes compétents et expérimentés pour apporter une réponse efficace aux problèmes nutritionnels et travailler en partenariat, en particulier dans les situations de conflit. Les membres ont fait observer que l'éducation nutritionnelle du personnel comme des bénéficiaires serait essentielle pour que chaque programme concoure à l'amélioration de la nutrition. À cet égard, ils ont rappelé l'utilité de l'alimentation scolaire pour atteindre les buts de la politique en matière de nutrition, même si cet outil ne faisait pas partie du plan d'exécution, ainsi que son importance pour résoudre les besoins nutritionnels des enfants d'âge scolaire. Les membres ont insisté sur l'importance d'une stratégie de mobilisation des ressources permettant de réunir le financement considérable nécessaire et ont demandé des informations complémentaires sur la façon dont le PAM hiérarchiserait les programmes en cas d'insuffisance des ressources.
41. En réponse à ces questions, la Directrice a apporté des éclaircissements, indiquant qu'un plan de suivi et d'évaluation avait été élaboré pour suivre l'avancement de la mise en œuvre et que la stratégie de mobilisation des ressources existait et pourrait être dévoilée lors d'une réunion des Amis de la nutrition au PAM. Elle a souligné que la question de la parité hommes-femmes et le partenariat avec les organismes ayant leur siège à Rome, par l'intermédiaire du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, par exemple, étaient au cœur de la mise en œuvre de la politique. Elle a déclaré être d'accord sur le fait que, dans les situations d'urgence, la nutrition nécessitait des moyens plus importants, et a réaffirmé que le PAM s'était engagé à utiliser les travaux de recherche et les données factuelles disponibles pour s'assurer que les programmes de transferts de type monétaire donnaient des résultats positifs sur le plan nutritionnel.

Ressources, questions financières et budgétaires

Déclaration de la Liste D sur le contrôle

42. Dans leur déclaration relative aux questions de contrôle, les membres de la Liste D ont salué l'évolution récente de la fonction de contrôle du PAM et demandé une nouvelle fois la poursuite des consultations trimestrielles sur les questions de contrôle; une information plus systématique et plus détaillée sur des enquêtes spécifiques, notamment les constatations qui en découlaient et les mesures à prendre pour y donner suite; la clarification des calendriers et des responsabilités en matière d'amélioration de la gestion des risques institutionnels et des contrôles internes; une autoévaluation du Comité d'audit; l'ajout dans les rapports transmis régulièrement au Conseil des activités menées par le Bureau de l'Inspecteur général pour lutter contre la fraude; des mises à jour régulières sur les améliorations en cours du processus d'examen préventif d'intégrité; et l'intégration des réponses de la direction dans l'examen préventif d'intégrité et les rapports d'audit. Ils ont applaudi aux récentes améliorations du mandat du Comité d'audit et aux initiatives de la nouvelle Inspectrice générale visant à donner la priorité aux inspections, et ont également demandé à l'Inspectrice générale d'étudier la possibilité de fournir une opinion donnant des assurances positives dans sa déclaration annuelle d'assurance, conformément à la recommandation du Comité d'audit.
43. Le Secrétariat a réaffirmé sa détermination à répondre aux demandes formulées dans ce qui précède et informé le Conseil des récents progrès accomplis en ce sens. Pour le moment, toutefois, le Bureau de l'Inspecteur général ne disposait pas des ressources nécessaires à la formulation d'une assurance positive. Le Comité d'audit examinerait un modèle d'autoévaluation lors de sa réunion de décembre 2017.

Plan de gestion du PAM pour 2018-2020 (2017/EB.2/6) (pour approbation)

44. Le Secrétariat a présenté les éléments saillants du plan: le financement prévu pour 2017 était de 6 milliards de dollars; l'écart déficitaire prévu entre les besoins et les recettes en 2018 était de 35 pour cent, en baisse par rapport aux 40 pour cent de 2017; le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) demeurerait inchangé, à 335 millions de dollars, mais était présenté différemment pour clarifier les liens entre les ressources et les résultats; la réduction à 6,5 pour cent du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) libérerait 25 millions de dollars supplémentaires pour les bénéficiaires; les fonds du Compte de péréquation des dépenses AAP seraient affectés à des initiatives internes d'importance primordiale, au Compte d'intervention immédiate et au compte spécial destiné au bien-être du personnel; et le Secrétariat proposait d'étendre ses provisions d'autoassurance de façon à couvrir toutes les pertes de produits jusqu'à la remise de ceux-ci aux bénéficiaires ou aux partenaires coopérants.
45. Les membres du Conseil se sont félicités de la situation financière saine dont faisait état le Plan de gestion – le premier à reprendre les innovations introduites dans le cadre de la feuille de route intégrée –, ainsi que de la nouvelle présentation du document, plus transparente. Ils ont demandé instamment au Secrétariat de poursuivre son action pour améliorer l'efficacité, maximiser le soutien aux bénéficiaires, clarifier les critères de hiérarchisation des activités, attirer des financements pluriannuels et des financements plus souples, et élargir la base de donateurs. Ils se sont dits impatients, en particulier, de voir les résultats de l'expérimentation de mobilisation de ressources qui serait menée en 2018 auprès des particuliers, et ont demandé des informations complémentaires sur le programme misant sur des personnalités influentes et sur les obligations à impact humanitaire. Les initiatives de mobilisation de fonds devaient générer des ressources nettement supérieures à leur coût.
46. Les membres du Conseil se sont déclarés favorables aux propositions exposées dans le plan, y compris l'allocation de fonds du Compte de péréquation des dépenses AAP aux initiatives internes d'importance primordiale; certains membres ont demandé des éclaircissements sur le financement des charges récurrentes par rapport à celui des dépenses exceptionnelles; d'autres se sont interrogés sur l'utilisation du Compte de péréquation des dépenses AAP plutôt que de ressources AAP pour le bien-être du personnel. Les membres ont également indiqué qu'il importait de s'assurer que le taux réduit de recouvrement des CAI finançait correctement les fonctions de gestion du PAM et qu'il était conforme aux dispositions de l'Examen quadriennal complet relatives à l'harmonisation.

47. Plusieurs membres se sont dits préoccupés des effets que les déficits budgétaires pourraient avoir sur le renforcement de la résilience, rappelant que, certes, les efforts déployés pour sauver des vies demeuraient la priorité, mais que renforcer la résilience et s'attaquer aux causes profondes de la faim atténuait le risque de conflit et contribuait à réduire la migration. D'autres préoccupations ont été exprimées concernant la réduction de l'assistance du PAM dans certains pays et le risque de distorsion des marchés résultant d'un recours accru aux transferts de type monétaire et aux achats locaux.
48. Des questions spécifiques ont été posées sur l'élaboration d'une politique visant à garantir la prise en compte des personnes handicapées dans tous les programmes du PAM.
49. En réponse aux questions, le Secrétariat a confirmé que le nouveau taux de recouvrement des CAI était conforme aux dispositions de l'Examen quadriennal complet. Des informations sur les obligations à impact humanitaire seraient fournies au Conseil pour examen début 2018, en même temps que des propositions de futures initiatives internes d'importance primordiale. Les actions visant à lever des fonds auprès des particuliers commenceraient par la collecte de données de référence et l'élaboration d'une "image de marque" du PAM. S'agissant du risque de distorsion des marchés lié aux transferts de type monétaire, le Secrétariat a réaffirmé qu'il sélectionnait toujours les modalités de transfert adaptées au contexte et aux objectifs des programmes.

Mandat révisé du Comité d'audit (2017/EB.2/7) (pour approbation)

50. Les membres du Conseil ont noté avec satisfaction que le mandat révisé du Comité d'audit reprenait les modifications convenues durant les consultations et lors des discussions avec le Comité financier de la FAO, observant en particulier qu'il allongeait les délais que les anciens membres du Comité d'audit, les membres du Conseil d'administration et les anciens membres du personnel du PAM devaient respecter avant de se représenter, prévoyait une indemnisation des membres du Comité d'audit exerçant leurs responsabilités et modifiait la composition du jury, qui comptait désormais cinq membres du Conseil d'administration, un pour chaque liste électorale, et que ces dispositions semblaient conformes aux pratiques exemplaires des autres organismes des Nations Unies. Les membres du Conseil se sont dits confiants que le mandat révisé faciliterait les contrôles internes au PAM et pourvoierait à l'intégrité des activités de l'organisation.
51. En réponse aux questions, le Secrétariat a assuré au Conseil que le processus de sélection des nouveaux membres du Comité d'audit était bien en place et que les dispositions relatives à l'indemnisation étaient conformes aux pratiques exemplaires des Nations Unies.

Rapports d'évaluation

Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2016-2017 (2017/EB.2/8) (pour examen)

52. Le Secrétariat a présenté le document de façon quelque peu détaillée, mettant en relief les recommandations et faisant remarquer en particulier que les données enregistrées par les évaluateurs prouvaient que les restrictions associées aux financements réservés à un emploi spécifique avaient entravé la mise en œuvre de certaines opérations.
53. Le Conseil a fait bon accueil au document, ses membres observant qu'il couvrait une série représentative d'opérations et faisait apparaître des améliorations dans nombre de domaines d'activité. Les membres ont déclaré que les opérations du PAM progressaient du point de vue de la conception et de l'alignement sur les objectifs nationaux, qu'elles étaient ciblées avec plus de précision et faisaient une utilisation plus efficiente des ressources. Ils ont noté avec satisfaction la plus grande attention portée aux questions relatives aux disparités entre les sexes dès la phase de conception des programmes, aux transferts de ressources et à l'intensification de l'appui en amont, ainsi qu'au renforcement des capacités relatives à l'initiative Faim zéro. Le suivi et l'évaluation s'amélioraient et l'efficacité des partenariats était manifeste. Les membres se sont dits particulièrement satisfaits de voir des signes tangibles de l'évolution du modèle opérationnel du PAM, qui était passé de la fourniture d'une assistance alimentaire directe à la médiation visant à trouver des solutions concertées au problème de la faim; ce point était important eu égard aux PSP.

54. Certains membres ont appelé à la prudence, car divers points faibles étaient néanmoins évidents: la nécessité d'une plus grande cohérence interne était patente, et les déficits de financement produisaient des effets défavorables dans un certain nombre de contextes opérationnels. Les membres du Conseil ont demandé des éclaircissements concernant les six enseignements présentés dans le document. Ils souhaitent savoir si ceux-ci résultaient du rapport de synthèse de la dernière évaluation en date ou étaient tirés de précédentes évaluations. Certains membres ont prié instamment le PAM d'étudier les obstacles structurels rencontrés par les femmes et d'améliorer ses activités de suivi et de renforcement des capacités afin d'éclairer les opérations futures. Les membres ont déclaré que les évaluations devraient reposer sur un modèle uniforme et présenter davantage de données sur les effets directs et que la gestion des données devrait être réévaluée.
55. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour son soutien et ses conseils. La Directrice de l'évaluation a confirmé que les six enseignements tirés de cette série de rapports reprenaient également des enseignements clés issus de rapports antérieurs. Elle a précisé que, dans les années à venir, le Bureau de l'évaluation avait l'intention de publier différents types de rapports d'évaluation pour rendre compte de la palette d'éléments factuels découlant des interventions du PAM dans le contexte de la feuille de route intégrée et des évaluations décentralisées. Le Bureau de l'évaluation cherchait à associer les gouvernements à la phase de conception des projets et à collaborer avec les organisations du secteur privé afin de mobiliser des ressources et des compétences spécialisées; la coopération Sud-Sud formerait une part importante de cette approche. Le Secrétariat est convenu que le traitement des questions liées à la problématique hommes-femmes devrait viser la transformation plutôt que l'établissement de rapports statistiques: 18 bureaux de pays expérimentaient déjà un programme de transformation des relations entre les sexes conforme à la feuille de route intégrée. Le Secrétariat s'est engagé à tenir le Conseil informé des éléments nouveaux dans les évaluations et le dispositif fondé sur les PSP, au moyen de consultations informelles.

Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes

56. Le Directeur régional a détaillé les interventions lancées par le PAM pour faire face aux situations d'urgence récentes, les initiatives prises pour améliorer la production de données probantes à l'appui de l'élaboration des programmes et d'autres approches innovantes en cours de mise en œuvre dans la région.
57. Lors des catastrophes naturelles récentes qui avaient frappé les pays des Caraïbes dans lesquels le PAM n'était pas présent, celui-ci avait joué le rôle de coordonnateur; mobilisé des compétences dans le domaine des télécommunications, de la logistique et des services partagés pour porter assistance à un grand nombre de partenaires – gouvernements, organismes des Nations Unies, organisations non gouvernementales (ONG) et secteur privé; et facilité des interventions rapides et des activités de redressement accéléré. Le passage à la reconstruction à plus long terme nécessiterait une coordination permanente et des partenariats efficaces.
58. Trois initiatives récentes de production de données factuelles visaient à recenser les problèmes, élaborer des solutions et recueillir des éléments sur les pratiques exemplaires: une analyse quantitative tirée d'une étude pilote menée conjointement par le PAM et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes avait montré l'incidence économique du double fardeau de la malnutrition sur la productivité, l'éducation et la santé par une méthode qui devait être étendue à d'autres pays et rendue publique comme outil destiné aux acteurs des secteurs public et privé et de la société civile travaillant à réaliser l'ODD 2; une étude conjointe de l'Organisation des États américains, de la Banque interaméricaine de développement, de l'Organisation internationale pour les migrations et du FIDA avait illustré les liens qui unissaient le changement climatique, la sécurité alimentaire et la migration, d'une part, et la nécessité d'investir à long terme d'autre part; et une troisième initiative, portant sur les systèmes de protection sociale réactifs aux chocs, avait recensé des domaines d'action privilégiés en matière d'innovation et d'investissement.

59. Les organismes ayant leur siège à Rome avaient déterminé des moyens de renforcer la coopération interorganisations aux niveaux régional et national en s'appuyant sur l'analyse et sur le dialogue avec les pouvoirs publics. Le PAM avait signé un mémorandum d'accord avec la FAO, et comptait bien en signer un également avec le FIDA, dont les mesures initiales visaient à recueillir des éléments sur les pratiques exemplaires de collaboration.
60. Les membres du Conseil ont salué les interventions opérationnelles du PAM, accueilli avec satisfaction son investissement dans la production de données factuelles destinées à éclairer les programmes futurs, et demandé quelle pourrait être l'incidence de la réforme des Nations Unies sur sa présence régionale.
61. Rappelant que la réforme visait à s'assurer que le système des Nations Unies fonctionnait de façon efficace dans chaque pays, le Directeur régional a réaffirmé que la présence du PAM évoluerait en fonction des évaluations menées par les pays pour établir leurs besoins. Partant des enseignements tirés de ses activités récentes dans les Caraïbes, le PAM collaborait avec les donateurs pour renforcer les capacités d'intervention d'urgence, évaluer la question des achats et améliorer la protection sociale. Il demeurerait essentiel de nouer des partenariats avec l'UNICEF, la Banque mondiale et d'autres, tandis que les organismes ayant leur siège à Rome intensifieraient leur collaboration à tous les niveaux.

Plan stratégique de pays – Pérou (2018-2022) (2017/EB.2/9) (pour approbation)

62. La Directrice de pays a indiqué que le PSP reposait sur quatre grandes caractéristiques de l'environnement de travail du PAM au Pérou: l'engagement pris par le Gouvernement d'éradiquer la faim et la malnutrition, les cibles étant définies à l'horizon 2021; un mouvement gastronomique qui réussissait à enrôler de jeunes gens dans les initiatives d'élimination de la faim; la vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles; et la volonté du Gouvernement d'associer l'ensemble de la société à la réalisation de l'objectif Faim zéro. Le PSP permettrait au PAM d'introduire et de tester des innovations susceptibles d'être diffusées dans d'autres pays à revenu intermédiaire.
63. Accueillant le PSP avec intérêt, les membres du Conseil ont salué le fait que le PAM passe d'une assistance technique dans des domaines particuliers à un appui apporté au Gouvernement dans la prise de décisions, l'investissement et l'élaboration de politiques à mesure que celui-ci déployait sa stratégie d'association de l'ensemble de la société à l'éradication de la faim. Notant que les taux de pauvreté demeuraient élevés dans certaines zones, les membres se sont réjouis que le PSP donne la priorité aux communautés et aux groupes vulnérables, y compris aux femmes. Au vu des 59 pour cent de la population vivant dans des zones extrêmement exposées aux catastrophes naturelles et au changement climatique, le soutien du PAM à l'élaboration d'outils d'intervention en cas de catastrophes et d'atténuation des effets de celles-ci était également précieux.
64. Les membres du Conseil se sont déclarés favorables à l'accent mis dans le PSP sur la collecte de données, la production de données probantes et la consignation circonstanciée des enseignements tirés des projets; et au fait que le PSP promeuve l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et utilise les capacités nationales – notamment l'initiative associant des chefs à la lutte contre la faim –, avec un partage possible par le truchement de la coopération Sud-Sud. Ils ont encouragé le PAM à renforcer sa collaboration avec le secteur privé.
65. S'il était vrai que le PSP soutenait des systèmes alimentaires fondés sur la production végétale locale comme moyen de renforcer la sécurité alimentaire et la résilience, certains membres ont trouvé que cela aurait pu être formulé plus explicitement. Les problèmes liés au fait de travailler dans un grand nombre de localités dispersées ont également été mis en évidence.
66. En réponse aux points relevés, la Directrice de pays a souligné l'importance des partenaires du PAM appartenant au secteur privé, non seulement comme sources de financement, mais aussi en tant que producteurs d'aliments et d'aliments enrichis, comme fournisseurs de services de communication et de services financiers, et comme conseillers ayant facilité la mise en œuvre. Pour éviter une fragmentation des activités, le PAM collaborait avec les administrations nationale et locales pour cibler les zones présentant les besoins les plus criants, suivant une approche utilisée dans d'autres pays à revenu intermédiaire touchés par le phénomène El Niño.

Plan stratégique de pays – Guatemala (2018-2021) (2017/EB.2/10) (pour approbation)

67. Le Directeur de pays a présenté le premier PSP du PAM pour le Guatemala, un pays à revenu intermédiaire qui présente des niveaux élevés d'inégalité et de vulnérabilité face au changement climatique et où la pauvreté touche plus des deux tiers de l'ensemble de la population et 80 pour cent des peuples autochtones. Le but primordial du PSP était d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des 687 000 bénéficiaires au moyen d'une approche-programme intégrée. Un examen stratégique complet Faim zéro, qui comprenait des consultations et des ateliers avec le Gouvernement, les partenaires non gouvernementaux, la société civile, les milieux universitaires et les organismes des Nations Unies, avait déterminé cinq domaines prioritaires de coopération, explicités dans les cinq effets directs stratégiques du PSP, qui ciblaient des aspects sur lesquels les avantages comparatifs du PAM accéléreraient l'action des initiatives du Guatemala pour tirer parti de son potentiel et atteindre les ODD.
68. Les membres du Conseil se sont félicités de l'alignement du PSP sur les priorités et les plans nationaux et ont loué son orientation stratégique en faveur des zones rurales, des femmes, des enfants et des populations autochtones comme un moyen d'atteindre les plus laissés-pour-compte, conformément au Programme 2030 et aux autres engagements. L'intégration de la problématique hommes-femmes et du changement climatique comme éléments transversaux dans tous les effets directs stratégiques permettrait de s'attaquer aux problèmes clés d'une population caractérisée par une forte inégalité entre les sexes et de grandes disparités de revenu et une extrême vulnérabilité aux effets du changement climatique. Les membres ont loué l'intégration de partenariats robustes et bien explicités à différents niveaux, disant que le Guatemala constituait un bon exemple de la façon dont la coopération entre organismes, et en particulier ceux ayant leur siège à Rome, pouvait favoriser des gains durables en soutenant les chaînes de valeur, les achats locaux et les petits exploitants; le pays était également un modèle en matière de coopération Sud-Sud: à ce titre, on pouvait notamment citer les actions menées avec des partenaires régionaux tels que le Brésil, le Chili, la Colombie et le Pérou dans des domaines comme la protection sociale, les soins de santé, la réduction de la pauvreté et la lutte contre la malnutrition. L'un des membres s'est inquiété de ce que l'accord de coopération intitulé "*Mesoamérica sin hambre*" (Mésoméridique libérée de la faim), conclu entre la FAO et le Mexique, n'était pas mentionné dans le PSP, indiquant que ce programme était une réussite qui avait profité au Guatemala et à plusieurs autres pays et qu'il représentait un solide complément aux partenariats avec d'autres pays de la région.
69. Se réjouissant des observations et du soutien du Conseil, le Directeur régional a confirmé que le PAM chercherait à intégrer l'initiative *Mesoamérica sin hambre* dans ses activités au Guatemala.

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est et Afrique centrale

70. La Directrice régionale a brossé un aperçu de la sécurité alimentaire et des déplacements de population en Afrique de l'Est et en Afrique centrale, et a fait le point sur le Soudan du Sud, sur la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et sur le Burundi. Les besoins régionaux avaient augmenté, poussés par la détérioration de la sécurité alimentaire au Burundi, en Somalie et au Soudan du Sud.
71. Le PAM avait étendu la déclaration de situation d'urgence de niveau 3 émise pour le Soudan du Sud. En 2017, un élargissement considérable de l'assistance avait permis de venir en aide à 4,6 millions de personnes, un nombre record, et d'éviter la famine, mais le nombre de personnes se trouvant dans des situations d'urgence de niveau 4 d'après le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) avait doublé par rapport à 2016 et 25 000 personnes étaient au bord de la catastrophe dans deux pays.
72. La population de réfugiés dans la région avait augmenté de 21 pour cent durant 2017 – l'Ouganda accueillant le contingent le plus important d'Afrique –, alors que les déficits de financement avaient conduit le PAM à diminuer les rations dans six pays.

73. L'intervention visant à faire face à la sécheresse se poursuivait en Éthiopie et au Kenya; dans ce dernier pays, 1,6 million de personnes bénéficiaient de transferts monétaires. On envisageait ce même type de transferts et une extension des filets de sécurité en Éthiopie. La famine avait été évitée en Somalie grâce à une multiplication par cinq de l'assistance, mais 3,1 millions de personnes faisaient face à l'insécurité alimentaire et 770 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dépendaient de l'assistance.
74. Au Burundi, des déficits de financement étaient venus s'ajouter à une insécurité alimentaire en hausse, ce qui faisait que le PAM avait fourni des demi-rations à moins de 500 000 personnes sur les 2,6 millions se trouvant en situation d'insécurité alimentaire aiguë. La population croissante de rapatriés était également vulnérable.
75. Des projets innovants avaient démarré, qui visaient à améliorer la chaîne d'approvisionnement au Kenya, à accroître la diversité des apports alimentaires en Éthiopie et à combattre la malnutrition infantile au Burundi. Le SuperCereal Plus utilisé dans les programmes du PAM dans toute l'Afrique de l'Est était fabriqué dans le cadre d'une opération menée au Rwanda.
76. Les membres du Conseil ont demandé des éclaircissements sur la situation en Érythrée et au Rwanda, sur la proposition de production de biscuits enrichis en Éthiopie et sur la façon dont les financements préaffectés et non préaffectés étaient utilisés au niveau des pays.
77. La Directrice régionale a expliqué que le Rwanda n'avait fait l'objet d'aucune analyse IPC. Une évaluation de la sécurité alimentaire avait été menée en Érythrée deux ans auparavant, mais sa publication n'avait pas encore été autorisée. La situation dans ce dernier pays ne semblait pas avoir changé malgré la récente amélioration du niveau des précipitations.
78. Le Directeur exécutif adjoint a pris note de l'observation relative aux précisions attendues sur les financements, assurant au Conseil que les nouveaux systèmes d'établissement de rapports du PAM allaient faciliter la communication d'informations sur les dépenses préaffectées et non préaffectées.

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan du Sud (2011-2016) et réponse de la direction (2017/EB.2/11) (pour examen)

79. La Directrice de l'évaluation a présenté les principaux points saillants de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan du Sud. Elle a loué l'esprit de collaboration des partenaires dans ce pays ainsi que du personnel du bureau de pays, du bureau régional et du Siège, qui avaient facilité l'évaluation en dépit d'un contexte national extrêmement difficile.
80. La direction a remercié le Bureau de l'évaluation et a rendu hommage à la grande qualité du rapport d'évaluation, qui avait éclairé le plan stratégique de pays provisoire (PSPP) et contribuerait à guider la stratégie du PAM au Soudan du Sud dans les quatre prochaines années. La direction a confirmé qu'elle avait accepté les cinq recommandations issues de l'évaluation et avait pris des mesures à cet effet.
81. Les membres du Conseil ont accueilli avec intérêt l'analyse détaillée et les constatations globalement positives du rapport d'évaluation, exprimant leur reconnaissance pour la tâche complexe menée à bien par le Bureau de l'évaluation dans l'environnement difficile du Soudan du Sud. Les membres ont exprimé leur satisfaction que le portefeuille d'activités du PAM et les résultats obtenus dans ce cadre soient pertinents et efficaces, notant en particulier que les distributions générales de vivres avaient évité que la situation d'insécurité alimentaire, déjà grave, ne se détériore encore; ils ont en outre salué le rôle de premier plan que le PAM avait assumé dans l'intervention humanitaire globale, tirant parti de ses avantages comparatifs, notamment en matière de logistique et de services communs. Parmi les nombreux résultats positifs, les membres ont mis en avant les effets des activités d'alimentation scolaire sur l'amélioration des taux de scolarisation et de poursuite des études, le renforcement des capacités nationales d'analyse et d'évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de prise en compte de la problématique hommes-femmes, et l'accent mis sur la mise en synergie des interventions d'urgence et des activités de développement à long terme. Notant l'utilité des interventions complémentaires et d'un cadre interorganisations solide, le Conseil a demandé instamment que l'on accentue encore l'analyse, la programmation et le suivi conjoints ainsi que les partenariats avec d'autres organismes humanitaires, compte tenu de l'ampleur des besoins et

de la difficulté du contexte opérationnel. Les membres ont accueilli avec satisfaction le fait que la direction ait adopté des mesures claires, spécifiques et assorties d'un calendrier précis pour donner suite aux recommandations issues de l'évaluation, et ils se sont dits impatients de recevoir des informations actualisées sur les suites ainsi données.

82. En réponse aux observations du Conseil, la Directrice de l'évaluation a confirmé que, conformément à la politique d'évaluation du PAM et aux exigences énoncées dans la feuille de route intégrée, tous les PSP feraient l'objet d'évaluations de portefeuille de pays dans leur avant-dernière année, ce qui permettrait de constituer une base de données factuelles solide en vue de l'élaboration des programmes et des PSP qui suivraient; la première de ces évaluations aurait lieu en 2019.

Plan stratégique de pays provisoire – Soudan du Sud (2018-2020) (2017/EB.2/12) (pour approbation)

83. Le Directeur de pays a indiqué que les informations qui étaient venues éclairer l'élaboration du PSPP provenaient de consultations avec le Gouvernement, les donateurs, les partenaires des Nations Unies, les ONG et d'autres, de l'évaluation du portefeuille de pays et des observations des États membres, l'instabilité ayant empêché un examen stratégique des priorités établies par les pouvoirs publics pour atteindre l'ODD 2. Les réorientations stratégiques du PSPP comprenaient une accentuation de la participation des communautés et des solutions à long terme, même en situation d'urgence; de plus, le PSPP illustre la plus grande souplesse nécessaire face à une situation de forte instabilité.
84. Les membres du Conseil ont fait bon accueil au PSPP et à son orientation stratégique. D'aucuns ont précisé qu'il était certes compréhensible que la majeure partie du budget et des activités prévues soit consacrée à l'intervention nécessitée par la crise, et qu'il était évidemment impératif que priorité soit donnée au fait de sauver des vies, mais qu'il n'en restait pas moins vrai que les interventions devraient aussi tendre au développement et au renforcement de la résilience.
85. Certains membres ont demandé plus de détails sur la gestion des risques et ont appelé le PAM à s'engager plus fermement à opérer en toute transparence et à informer les donateurs des incidents. Un membre a demandé que l'on procède à une analyse régulière du système de sécurité de façon à garder le personnel et les bénéficiaires à l'abri du danger.
86. Les membres du Conseil ont voulu savoir comment le PAM assurerait le suivi et l'évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes dont dépendait le PSPP. Les membres ont prié instamment le PAM d'utiliser le bon dosage de modalités d'assistance, en recourant au maximum aux marchés locaux et aux transferts de type monétaire et en cherchant entre autres choses à obtenir le meilleur rapport coût-efficacité, tout en surveillant d'éventuels effets pervers comme des distorsions du marché.
87. Les membres ont fait remarquer que le PSPP ne faisait pas état du risque que les opérations du PAM puissent aggraver le conflit. Les membres ont demandé au PAM comment il travaillerait avec les partenaires, notamment le Ministère de la santé, sur le programme du mouvement Renforcer la nutrition (SUN) et pourquoi les activités SUN prévues avec l'UNICEF ne figuraient pas dans le cadre logique. D'aucuns ont également fait observer que le PSPP ne précisait pas quand le dispositif SCOPE de gestion des bénéficiaires et des transferts serait rendu compatible avec les systèmes des partenaires.
88. Le Directeur de pays a remercié les membres du Conseil pour leurs observations et pour le soutien général au PSPP, précisant qu'une meilleure prise en charge des activités par le Gouvernement serait envisagée à mesure que celui-ci élaborerait sa nouvelle stratégie nationale de développement. Comme exemple de la détermination du PAM à opérer dans la transparence, on pouvait citer le fait qu'en juillet 2017 les parties prenantes avaient été immédiatement informées des pertes de produits alimentaires et que le cadre de gestion des risques avait été diffusé; par ailleurs, la stratégie de mise en conformité et le plan d'action concernant la problématique hommes-femmes étaient à la disposition des parties intéressées. Les partenariats étaient à la fois stratégiques, comme celui avec la FAO sur l'analyse des données, et spécifiques, comme lorsque le PAM était intervenu pour juguler une infestation par les chenilles processionnaires. Des travaux étaient en cours pour assurer la compatibilité interorganisations du système SCOPE.

L'efficacité et l'efficacité faisaient partie des préoccupations constantes. Une nouvelle stratégie transversale cherchait à réduire la dépendance à l'égard des opérations de transport aérien au moyen d'un prépositionnement accru, de nouveaux couloirs d'approvisionnement et de travaux de maintenance des infrastructures, qui devaient permettre de garder les routes ouvertes plus longtemps durant la saison des pluies.

89. La Directrice régionale a ajouté qu'un plan d'action conjoint était en place avec l'UNICEF pour mettre en œuvre une gestion communautaire de la malnutrition aiguë modérée. Le PAM finançait, au sein du Ministère de la santé, un coordonnateur SUN dont il s'efforçait d'optimiser l'impact.
90. Le PAM examinait les interventions sur les marchés et maintenait une surveillance étroite pour détecter tout effet pervers. Les marchés n'étaient pas intégrés, mais il était possible d'investir pour en améliorer l'intégration dans l'idée de mettre en place des modalités de transfert monétaire ultérieurement.

Plan stratégique de pays – Ouganda (2018-2022) (2017/EB.2/13) (pour approbation)

91. Le Directeur de pays a présenté le PSP, qui avait obtenu l'appui des parties prenantes nationales et soutenait les efforts du Gouvernement pour éliminer la faim d'ici à 2030 et acquérir le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure d'ici à 2020, comme prévu dans le deuxième plan de développement national de l'Ouganda et dans son schéma directeur de développement à long terme, Uganda Vision 2040. Le budget avait été porté de 800 millions à 1,2 milliard de dollars pour permettre principalement de porter assistance aux réfugiés qui continuaient d'entrer en Ouganda depuis les pays voisins, en particulier le Soudan du Sud.
92. Les membres du Conseil ont fait bon accueil au PSP, louant le fait qu'il s'attache en priorité à répondre aux besoins des populations d'accueil et des réfugiés; à s'attaquer aux causes profondes de la faim; à soutenir le Gouvernement dans l'élaboration d'une politique et d'un programme de repas scolaire utilisant la production locale; à renforcer la résilience aux changements climatiques; et à utiliser les transferts de type monétaire, y compris pour les réfugiés.
93. Compte tenu des 77 pour cent de la population ougandaise qui travaillent dans l'agriculture et du grand nombre de petits exploitants présents parmi les réfugiés, les activités d'appui aux moyens d'existence et de transfert de connaissances du PSP ont été particulièrement appréciées; le ciblage spécifique des petites agricultrices était le bienvenu, car les femmes étaient souvent sous-représentées malgré leur rôle majeur dans l'agriculture. Les membres du Conseil ont encouragé le bureau de pays à collaborer avec la FAO, le Centre d'excellence du PAM au Brésil et d'autres partenaires pour améliorer les capacités agricoles et l'alimentation scolaire nationale. Notant la politique généreuse du Gouvernement à l'égard des réfugiés, auxquels on fournit un accès à la terre et des possibilités d'activités génératrices de revenus, les membres ont souligné le risque que la demande de terres excède les disponibilités et ont demandé quelles étaient les solutions envisagées par le PAM dans cette éventualité.
94. Après avoir remercié le Conseil pour ses contributions et son soutien, le Directeur de pays a confirmé que le PAM encourageait la coopération Sud-Sud, y compris par l'intermédiaire du Centre d'excellence en Chine, et collaborait avec la FAO et d'autres organismes des Nations Unies dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action. Le PAM considérait l'approche adoptée par l'Ouganda pour accueillir les réfugiés comme un modèle possible pour d'autres pays et collaborait avec le Gouvernement et des partenaires pour trouver les moyens de relever les défis qu'elle présentait. La Directrice régionale a ajouté que l'Ouganda était le premier pays à bénéficier des prêts à faible taux d'intérêt de la Banque mondiale pour des investissements profitant aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Le représentant du Gouvernement a affirmé que le PSP donnait au pays un sentiment accru d'être une partie prenante responsable et active.

Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique

95. Le Directeur régional a décrit les interventions réussies du PAM consécutives aux inondations au Népal et au Bangladesh, et à la sécheresse à Sri Lanka, ainsi que les activités en cours en Afghanistan.

96. Du fait de la crise à la frontière du Myanmar avec le Bangladesh, qui avait conduit ce dernier à accueillir près de 620 000 réfugiés rohingyas, on avait défriché la forêt pour installer un camp gigantesque. Cette situation exposait les réfugiés aux risques d'incendie; de plus, le défrichage du site et l'établissement temporaire des réfugiés avaient des effets négatifs sur l'environnement. Les réfugiés présentaient des taux de malnutrition aiguë globale supérieurs à 24 pour cent, tandis que le manque d'eau propre et d'installations sanitaires aggravait leurs problèmes nutritionnels et leurs problèmes de santé.
97. L'ampleur de l'afflux de population alourdissait la tâche du bureau de pays, mais le PAM avait fait face, assurant la mise en œuvre des services communs, fournissant des biscuits à haute teneur énergétique et organisant des distributions générales de vivres, dont du riz prélevé sur les réserves du Gouvernement. Quelque 50 millions de dollars étaient nécessaires pour assurer un appui vital jusqu'à la fin février. L'aménagement du site et l'état des routes d'accès suscitaient des craintes grandissantes dans la perspective de la mousson de 2018.
98. La mise en œuvre de la feuille de route intégrée dans la région avançait comme prévu.
99. Les membres du Conseil ont remercié le Directeur régional, indiquant que, pour les États insulaires vulnérables du Pacifique, il était nécessaire d'établir un cadre stratégique régional qui se substituerait aux approches individuelles par pays, en particulier dans le domaine de la logistique, des télécommunications et de l'évaluation des besoins. Les membres se sont dits satisfaits que la formation et les évaluations des infrastructures ainsi que des besoins alimentaires et des possibilités de développement aient déjà commencé.
100. Ils ont demandé que soient organisées des visites plus complètes des zones accueillant des réfugiés au Bangladesh et au Myanmar, de façon à permettre une évaluation précise des besoins. Les membres ont pris note des observations du Directeur régional concernant sa visite, et l'absence d'ONG internationales, dans les camps de l'État de Rakhine, ainsi que des informations transmises par le Directeur du PAM au Myanmar sur les villages rohingyas dévastés et abandonnés. Un accès limité avait toutefois été rétabli et les besoins essentiels étaient assurés. Le PAM utilisait différents moyens, dont les images obtenues par satellite, pour se procurer des informations sur la sécurité et l'assistance alimentaires.
101. Un membre s'est dit préoccupé par la situation des réfugiés au Bangladesh. Le Directeur exécutif était invité, dans le prolongement de sa mission d'octobre, à visiter dès que possible la région accueillant les réfugiés pour se rendre compte par lui-même de la situation.

Plan stratégique de pays – Sri Lanka (2018-2022) (2017/EB.2/14) (pour approbation)

102. La Directrice de pays a présenté le PSP quinquennal pour Sri Lanka, élaboré après une évaluation du portefeuille de pays et un examen stratégique Faim zéro auxquels avaient été associées un grand nombre de parties prenantes et qui intégraient des contributions issues de consultations avec le Conseil. Le PSP était aligné sur les priorités des autorités et prévoyait le passage des programmes traditionnels d'assistance alimentaire du PAM à des activités d'appui aux politiques et de renforcement des capacités, auxquelles s'ajoutaient des interventions nationales utilisant des transferts de type monétaire et des interventions nationales de protection sociale, le tout reposant sur de solides partenariats multipartites.
103. Les membres du Conseil ont salué l'alignement du PSP sur les priorités du Gouvernement et l'accent mis sur les disparités régionales, notant que, malgré des progrès socioéconomiques globaux, les inégalités entre les sexes demeuraient prédominantes et des poches d'extrême pauvreté subsistaient, avec des taux de retard de croissance et d'émaciation alarmants. Les membres ont approuvé l'approche adoptée dans le PSP pour aborder ces défis graves et interdépendants, qu'ils soient socioéconomiques ou liés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, explicités dans quatre effets directs stratégiques, ainsi que la répartition à peu près égale des ressources fournies par le PAM entre les domaines d'action essentiels du PSP, en écho à la nécessité de dépasser le clivage entre activités humanitaires et activités de développement. Les membres ont salué le solide cadre de partenariat associant une série de parties prenantes et approuvé le passage progressif, envisagé d'ici à la fin du PSP, de l'assistance alimentaire traditionnelle à des activités complémentaires d'appui aux politiques et de renforcement des capacités des autorités afin de favoriser une prise en charge par le pays et une durabilité.

104. Plusieurs membres se sont dits satisfaits qu'il ait été tenu compte dans le PSP des préoccupations qui avaient été exprimées, lors des consultations, à propos de l'égalité hommes-femmes, du handicap, des transferts monétaires et du renforcement des capacités du Gouvernement, et ils ont encouragé le PAM à procéder de façon similaire pour élaborer les autres PSP. Les membres ont approuvé l'objectif visant à favoriser la prise en charge par le pays, et l'un d'eux a demandé si le rythme des progrès permettrait le transfert des responsabilités du programme de repas scolaires au Gouvernement en 2022.
105. La Directrice de pays a apporté des éclaircissements, indiquant que le Gouvernement avait certes pris l'engagement d'assumer le programme de repas scolaires, mais que le transfert des responsabilités se ferait de façon graduelle et en fonction des fonds disponibles dans le budget national. Le renforcement des capacités occupait une place centrale – notamment la coopération Sud-Sud avec la Chine sur la question des pertes après récolte, par le truchement du centre d'excellence du PAM dans ce pays –, tout comme le dialogue interrégional, y compris avec la région Amérique latine et Caraïbes, où des pays comme le Pérou avaient des enseignements à partager, tirés de son expérience de promotion des activités nutritionnelles.

Plan stratégique de pays – Myanmar (2018-2022) (2017/EB.2/15) (pour approbation)

106. Dans sa présentation du PSP, le Directeur de pays a insisté sur la souplesse de ce plan, qui devait permettre de l'adapter à des conditions en pleine évolution et à des problèmes persistants tels que le conflit, le déplacement de populations, le changement climatique, la malnutrition et les inégalités entre les sexes. Comme il était noté dans la note de bas de page n° 49 du PSP, le PAM avait l'autorisation du Gouvernement de travailler dans tout le pays, mais l'accès aux zones touchées par le conflit, dans le nord de l'État de Rakhine, à des fins d'évaluation des besoins par les organismes des Nations Unies devait encore être négocié; aussi serait-il vraisemblablement nécessaire de réviser le PSP après avoir obtenu un accès complet à ces zones.
107. Saluant le PSP comme une réponse appropriée aux difficultés du pays, les membres du Conseil se sont félicités de la priorité qui y était donnée au traitement des causes structurelles et sociales de la faim et des inégalités. Ils ont encouragé le PAM à s'appuyer sur son expérience et ses compétences en matière de renforcement des capacités, d'intégration de l'éducation nutritionnelle dans toutes les activités, d'utilisation des transferts de type monétaire et d'alimentation scolaire. Le programme de porte-monnaie électronique, par exemple, pourrait être étendu à d'autres pays. Soulignant qu'il importait de lier nutrition et activités agricoles, les membres ont prié instamment le PAM de s'assurer que les systèmes alimentaires locaux étaient correctement pris en compte, d'autant qu'ils avaient une incidence sur l'accès à la nourriture; le mécanisme de remontée de l'information en provenance des bénéficiaires faciliterait ce processus en informant le bureau de pays d'éventuels problèmes.
108. L'un des membres, appuyé par plusieurs autres, a déclaré que le PSP ne devrait pas être approuvé tant que le PAM n'avait pas eu accès à l'État de Rakhine et n'avait pas pu y conduire une évaluation complète des besoins; le projet de décision soumis au Conseil devrait être modifié pour demander un accès complet et un report de l'examen du PSP à la première session ordinaire de 2018 du Conseil, en prévoyant des dispositions transitoires pour faire en sorte que, dans l'intervalle, les personnes ayant besoin d'une assistance la reçoivent. D'autres membres ont maintenu que le PSP devait être approuvé durant la session en cours: la situation dans l'État de Rakhine était grave, certes, mais le fait de subordonner l'approbation d'un PSP à un droit d'accès était contraire au mandat humanitaire et à l'adhésion aux principes humanitaires du PAM; cela venait également en contradiction avec la pratique ordinaire du Conseil, puisque le PAM était confronté à des restrictions d'accès dans de nombreux pays, y compris des pays dont le PSP avait été approuvé. Plusieurs autres propositions ont été faites pour modifier le projet de décision, comme celle de demander au Gouvernement du Myanmar de respecter la récente déclaration de la présidence du Conseil de sécurité sur le peuple rohingya au Myanmar; de fixer une date à laquelle le Conseil réexaminerait la situation; et d'appeler à mettre un terme aux violences dans l'État de Rakhine. Certains membres du Conseil ont déclaré que toute formulation susceptible de remettre en question la neutralité politique du PAM devait être évitée.
109. En réponse aux questions soulevées, le Directeur de pays a noté que le PSP répondait aux besoins de 700 000 personnes dans l'ensemble du pays, dont 150 000 seulement dans l'État de Rakhine.

Dans cet État, bien que l'accès soit encore limité, le PAM avait pu atteindre dans les quelques jours précédents 10 000 des 36 000 bénéficiaires prévus en novembre et, moins de deux semaines après les attaques les plus récentes, avait repris les distributions aux 120 000 personnes déplacées à Sittwe; il était probable cependant que le nombre total de personnes aidées dans l'État de Rakhine allait augmenter beaucoup plus que prévu, à mesure que l'accès s'améliorerait et que les besoins seraient évalués. Sur le plan de la nutrition, le PAM collaborerait avec la Banque mondiale pour mener les interventions d'éducation nutritionnelle du PSP, et des activités à dimension nutritionnelle et spécifiquement axées sur la nutrition seraient incorporées dans tous les programmes du PAM. Le programme de repas scolaires concernait 400 000 enfants et le PAM prévoyait d'augmenter ce nombre dans l'idée, à terme, de remettre les rênes du programme au Gouvernement.

110. Le Directeur régional a réaffirmé que le PAM était résolu à suivre en continu l'évolution de la situation dans l'État de Rakhine et s'est dit confiant que tout changement nécessaire pourrait être mis en œuvre sans problème dans le cadre du PSP, faisant remarquer qu'au Bangladesh une intervention d'urgence de niveau 3 non prévue avait pu être déclenchée rapidement et sans heurt au moyen d'une révision budgétaire du PSP de ce pays.
111. À la suite de ce débat, le Conseil est parvenu à un consensus, comme indiqué dans la décision 2017/EB.2/15; il attendait donc avec intérêt qu'un point complet lui soit présenté sur ce plan stratégique de pays, pour examen, à sa première session ordinaire de 2018.
112. Le Représentant permanent du Myanmar a remercié le Conseil d'avoir approuvé le PSP qui était en totale adéquation avec les plans et politiques de développement du pays. Il a condamné les attaques perpétrées dans le nord de l'État de Rakhine par l'Armée du salut des Rohingya de l'Arakan et a dit que le Gouvernement de son pays continuerait de collaborer avec le Bangladesh et la communauté internationale pour parvenir à rapatrier le plus rapidement possible les personnes déplacées de l'État de Rakhine.

Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale

113. Le Directeur régional a déclaré que le conflit entraînait des déplacements et la faim dans la région, qui enregistrait le nombre de réfugiés et de personnes déplacées le plus élevé au monde. Le PAM avait porté assistance à 20 millions de personnes en 2017, en particulier en Syrie, au Yémen et en Iraq. Les obstacles majeurs étaient l'accès et le financement.
114. En Syrie, 4 millions de personnes recevaient une assistance mensuelle, dont 1,4 million vivant dans des zones difficiles d'accès ou assiégées. Dans les cinq pays limitrophes de la Syrie, 2,5 millions de personnes recevaient des transferts de type monétaire. Le PAM secourait 1,9 million de personnes en Iraq, principalement au moyen de rations prêtes à consommer, et 500 000 personnes dans l'État de Palestine.
115. Le PAM travaillait également dans des situations de crise prolongée, comme au Soudan et dans l'État de Palestine; dans des pays accueillant un grand nombre de réfugiés de longue date, comme l'Algérie et l'Iran; et dans des pays à revenu intermédiaire comme l'Arménie et le Kirghizistan.
116. Des déficits de financement entravaient les opérations au Yémen, en Syrie, en Iraq, dans l'État de Palestine et en Ukraine. La moitié seulement des bénéficiaires du PAM au Yémen recevaient des rations complètes. Le nombre de bénéficiaires avait été abaissé en Syrie et dans l'État de Palestine en raison d'un manque de fonds.
117. L'opération d'urgence de niveau 2 en Ukraine avait été désactivée, et les opérations étaient progressivement réduites; le suivi à distance continuerait.
118. Le PAM travaillait sur des plans de secours et de continuité des opérations pour le Liban et la Syrie, en donnant la priorité absolue au bien-être du personnel. Le PAM s'était engagé à travailler différemment dans la région et à renforcer la résilience des plus vulnérables, mais devait obtenir des financements pour poursuivre son action.
119. L'un des membres du Conseil s'est enquis du degré de gravité de la menace de famine au Yémen et a demandé que l'on transmette des informations actualisées régulièrement.

120. Le Directeur régional a indiqué que la situation au Yémen n'avait pas encore atteint le stade de la famine, mais qu'elle se détériorait. Le PAM avait plus de 150 000 tonnes de produits alimentaires qu'il ne serait pas en mesure de distribuer si les problèmes d'accès persistaient. Sans amélioration du financement et de l'accès, la probabilité d'une famine augmenterait.

Plan stratégique de pays – République kirghize (2018-2022) (2017/EB.2/16) (pour approbation)

121. Dans son introduction, le Directeur de pays a fait observer que toutes les recommandations formulées par les États membres durant les consultations avaient été incorporées dans le PSP. Précisant que l'objectif était de soutenir le Gouvernement dans sa lutte pour la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement des capacités, le Directeur de pays a présenté dans les grandes lignes les différents volets du PSP: extension prévue à l'ensemble du pays de la distribution de repas scolaires chauds et nutritifs; soutien apporté aux petits exploitants vulnérables aux fins d'accroître la sécurité alimentaire et économique; adaptation au changement climatique; et programmes visant les ODD 2 et 17. Les volets liés à la nutrition étaient axés sur des activités ayant pour but d'améliorer les pratiques d'hygiène, de faire évoluer les comportements et de renforcer l'utilisation de farine enrichie.
122. Les membres du Conseil ont salué les objectifs de développement social et économique du PSP et leur alignement sur les plans du Gouvernement, ainsi que les volets relatifs à la nutrition et aux repas scolaires, qui allaient améliorer la fréquentation et la sécurité alimentaire et faire office de filets de sécurité, le cas échéant, et ils ont demandé que l'on augmente le nombre des enfants bénéficiant du programme de repas scolaires. Le programme d'assistance des petits exploitants favoriserait la sécurité alimentaire, améliorerait la nutrition et renforcerait la résilience face aux chocs. Les membres du Conseil ont approuvé la participation de femmes aux activités du PSP, qui aurait pour conséquence de soutenir la croissance économique, d'autonomiser les femmes et de favoriser la parité des sexes. Ils ont noté avec satisfaction que les partenariats constituaient une partie fondamentale du PSP, ce qui aiderait à garantir l'efficacité des activités.
123. Les membres du Conseil ont également relevé quelques-uns des défis auxquels le PSP faisait face, notamment les faiblesses économiques structurelles, la forte population de pauvres, la superficie limitée de terres agricoles et la fréquence des catastrophes naturelles. Le développement économique inclusif était entravé par la corruption et par une capacité de production électrique inadaptée. Certains membres ont noté que 80 pour cent du PSP étaient axés sur une assistance destinée à remédier aux causes profondes d'une nutrition inadéquate, les 20 pour cent restants allant au renforcement de la résilience. Les membres ont déclaré que, certes, 50 pour cent des bénéficiaires du PSP étaient des femmes, mais que le plan pourrait faire davantage pour favoriser la transformation des relations entre les sexes, et certains ont demandé des éclaircissements sur l'analyse qui formerait la base de l'élaboration des instruments censés contribuer à cette transformation.
124. Le Directeur de pays a remercié le Conseil pour ses observations, qui aideraient le PAM à obtenir les effets directs ambitieux du PSP, notant qu'une collaboration avec un grand nombre d'acteurs serait essentielle pour intégrer toutes les écoles dans le programme de repas scolaires optimisé. Concernant la problématique hommes-femmes, le Directeur de pays a déclaré que la première tâche consistait à s'assurer que les femmes étaient associées à la prise de décisions dans les comités chargés des repas scolaires; les objectifs à long terme étaient d'autonomiser les femmes rurales en améliorant leurs compétences dans les domaines qui leur permettaient de mieux vivre, et de parvenir à une plus grande parité entre les sexes.

Plan stratégique de pays – État de Palestine (2018-2022) (2017/EB.2/17) (pour approbation)

125. La Directrice de pays a présenté le PSP, qui appuierait 314 000 personnes vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire grave à Gaza et en Cisjordanie, pour un coût total de 241 millions de dollars. Fondé sur les résultats de l'examen stratégique national de la sécurité alimentaire et de la nutrition de l'État de Palestine et sur l'évaluation du portefeuille de pays 2011-2015 du PAM, le PSP était aligné sur le programme d'action publique 2017-2022 et la stratégie de développement social de l'État de Palestine et sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2018-2022.
126. Les membres du Conseil ont salué l'alignement du PSP sur les cadres nationaux et internationaux et la stratégie adoptée pour donner la priorité aux besoins des plus vulnérables par l'intermédiaire

d'effets directs stratégiques pertinents, notant que la stratégie de ciblage affinée cherchait à atteindre et à autonomiser les ménages en situation d'insécurité alimentaire grave, en particulier ceux dirigés par une femme. La transition stratégique fondée sur des données factuelles et consistant à élargir l'emploi des transferts de type monétaire et à étendre le système de bons électroniques en collaboration avec le Ministère du développement social renforcerait les filets de protection sociale, aiderait les ménages vulnérables à devenir résilients face aux risques et aux chocs sur le long terme, favoriserait la réappropriation des choix alimentaires et stimulerait l'économie locale en entraînant des effets indirects et une création d'emplois. Le PAM devrait s'intéresser davantage aux partenariats avec des entreprises locales, des entreprises agroalimentaires et des coopératives d'agriculteurs de façon à multiplier les incidences favorables, et suivre les effets du passage aux transferts de type monétaire sur la problématique hommes-femmes. Les membres se sont félicités de l'intégration de l'éducation nutritionnelle comme instrument de lutte contre les carences en micronutriments et ont encouragé l'élaboration d'autres programmes à dimension nutritionnelle visant à traiter tous les effets de la malnutrition.

127. Notant avec inquiétude la forte baisse des financements entre 2015 et 2016, qui était venue se combiner aux restrictions imposées en matière de ciblage géographique, d'échanges et d'investissement, d'accès aux terres et aux ressources en eau, et aux incidences cumulatives des troubles civils et des hostilités armées, les membres ont insisté sur l'importance d'un financement adéquat, durable et non préaffecté, et d'un accès humanitaire sans restrictions à tous les territoires. Les initiatives de renforcement des partenariats avec d'autres acteurs humanitaires et acteurs du développement étaient essentielles à une prise en compte efficace de l'évolution des besoins. Les membres ont encouragé le PAM à améliorer les activités de renforcement des capacités des institutions nationales et à consacrer davantage de ressources au renforcement de la résilience. L'un des membres a rappelé que les principes humanitaires d'impartialité et de neutralité et le principe imposant d'éviter la politisation étaient cruciaux si l'on voulait s'assurer que personne n'était laissé de côté.
128. Accueillant avec satisfaction les observations du Conseil, la Directrice de pays a confirmé que le PAM aspirait à expérimenter des transferts de type monétaire sans restrictions, compte tenu des données favorables réunies en Jordanie, et a souligné la nécessité d'un financement souple et non contraint pour permettre au PAM de remplir ses obligations et d'optimiser l'emploi des ressources.

Plan stratégique de pays provisoire – République islamique d'Iran (2018-2020) (2017/EB.2/18)
(pour approbation)

129. La Directrice de pays a présenté le PSPP, qui visait à porter assistance à 30 000 des plus vulnérables des réfugiés vivant dans des camps. La République islamique d'Iran accueillait la quatrième plus grande population de réfugiés au monde.
130. Tout en notant que le PAM n'aidait que 3 pour cent des personnes réfugiées dans le pays, les membres du Conseil ont fait bon accueil au PSPP en tant que contribution du PAM à la stratégie régionale de recherche de solutions pour les réfugiés afghans, approuvée par le HCR et les Gouvernements afghan, iranien et pakistanais en collaboration avec le PAM. Les membres ont loué la priorité donnée au renforcement de l'autosuffisance parmi les réfugiés les plus pauvres et à la lutte contre les difficultés auxquelles les femmes se heurtent en Iran; l'accent mis sur le travail en partenariat, y compris avec les autres organismes ayant leur siège à Rome; et l'emploi de l'analyse de marché pour guider le passage à un modèle hybride combinant les transferts de type monétaire et les transferts de vivres, tel que recommandé dans les rapports d'évaluation et d'examen préalable. Les transferts de type monétaire étaient utiles pour promouvoir l'éducation des filles et renforcer l'autonomie des réfugiés.
131. Les membres ont souligné l'importance d'une amélioration de la préparation et des interventions en cas de situation d'urgence dans un pays sujet aux tremblements de terre, où le risque de pénurie d'eau pouvait aussi menacer les systèmes alimentaires et avoir des conséquences particulièrement désastreuses pour les réfugiés. Ils ont demandé aux donateurs de soutenir le travail du PAM en Iran.
132. Répondant aux points relevés, la Directrice de pays a confirmé que la FAO avait signé la stratégie de recherche de solutions et travaillait avec le PAM et le Gouvernement à définir les possibilités

de mise en œuvre conjointe d'activités agricoles dans les camps de réfugiés, la FAO fournissant les semences nécessaires à la création de potagers et menant des projets de remise en état des terres. Depuis 1999, les activités du PAM destinées à promouvoir l'éducation des filles dans les camps de réfugiés avaient contribué à accroître la proportion des filles en âge scolaire fréquentant régulièrement l'école de 32 pour cent à 80 pour cent. Concernant les activités à domicile rémunératrices destinées aux femmes des camps de réfugiés, la Directrice de pays a apporté des éclaircissements, indiquant que le PAM cherchait actuellement des marchés pour les produits fabriqués artisanalement par 350 femmes, par l'intermédiaire d'un réseau d'organismes caritatifs à Téhéran. Le but ultime était d'étendre le programme à 3 600 femmes et de trouver des entrepreneuses iraniennes disposées à employer les réfugiées pour produire des articles artisanaux.

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest

Plan stratégique de pays provisoire – République centrafricaine (2018-2020) (2017/EB.2/19)

(pour approbation)

133. Faisant remarquer que la principale contrainte s'exerçant sur le travail du PAM était l'instabilité, le Directeur de pays a indiqué que le PSPP était aligné sur le plan national de relèvement et de consolidation de la paix et sur les stratégies de développement des Nations Unies, et maintenait l'intervention du PAM face à la crise tout en favorisant le redressement au moyen de l'initiative Achats au service du progrès et d'activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs. Le PAM collaborerait avec le Gouvernement, des partenaires nationaux, la FAO et d'autres organisations des Nations Unies afin d'obtenir les cinq effets directs stratégiques, en mettant l'accent sur le développement durable; chaque composante comprenait des objectifs en matière d'égalité des sexes. Le PAM mettrait en œuvre des initiatives de protection par le truchement du module de protection et ouvrirait de nouveaux couloirs de transport permettant d'accélérer les livraisons et d'atteindre toutes les populations dans le besoin.
134. Les membres du Conseil ont déclaré qu'ils approuvaient les priorités retenues dans le PSPP, notant que la République centrafricaine occupait la dernière place selon l'indice de développement humain et se caractérisait par des niveaux élevés de pauvreté et d'inégalité entre les sexes, des marchés faibles et une insécurité largement répandue. L'insécurité alimentaire avait atteint des niveaux alarmants et pesait de façon disproportionnée sur les femmes et les enfants. Un quart de la population était déplacé à l'intérieur du pays ou s'était réfugié dans les pays voisins.
135. Les membres ont loué l'alignement du PSPP sur le PNUAD et sur le plan national de consolidation de la paix, à même de jouer un rôle moteur dans la réconciliation et la reprise économique; ils ont également salué la priorité donnée au développement humain, demandant un renforcement du soutien apporté aux petits exploitants. Certains membres ont dit que le PAM et ses partenaires devraient chercher à accroître la productivité agricole dans tous les secteurs, conformément à l'objectif Faim zéro et au PNUAD. Les dispositions relatives aux partenariats avec les ONG locales et les organismes des Nations Unies et le plan de transfert des responsabilités au Gouvernement ont été salués, de même que le système national de comptabilisation et de gestion des données proposé, qui pourrait faciliter l'élaboration de programmes de transformation des relations entre les sexes.
136. Les membres ont condamné les attaques visant les équipes humanitaires, affirmant que l'accès devait être assuré et les capacités logistiques du PAM optimisées. D'aucuns ont avancé l'idée que le PSPP pourrait être trop ambitieux et ont demandé des éclaircissements quant à ses liens avec les initiatives nationales.
137. Le Directeur de pays a remercié le Conseil pour son appui, affirmant que le PSPP correspondait aux capacités et aux besoins évalués; le PAM renforçait sa présence, modernisant les installations de stockage, prépositionnant des vivres et étoffant les effectifs conformément aux besoins. On était en train de mettre les systèmes de réclamation à niveau de façon à permettre aux bénéficiaires de faire remonter des informations; des équipes d'intervention rapide étaient en cours de constitution afin que l'on puisse développer les distributions de vivres aux bénéficiaires; enfin, le programme de nutrition comprenait à la fois des activités de prévention et de traitement

de la malnutrition aiguë modérée et des activités Achats au service du progrès élargies et centrées sur les coopératives agricoles de femmes.

138. Le Directeur régional a remercié le Conseil de sa considération pour la détermination et le courage du personnel du PAM en République centrafricaine.

Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe

139. La Directrice régionale par intérim a décrit brièvement les différentes situations dans la région, indiquant que, malgré un recul récent du nombre de personnes nécessitant une assistance alimentaire, l'instabilité politique, les conflits, l'irrégularité des conditions météorologiques et le changement climatique continuaient de plonger de nouveaux flots de personnes dans l'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguës.
140. Avec quatre PSP en cours, l'Afrique australe ouvrait à d'autres régions la voie de la mise en œuvre de la feuille de route intégrée, fournissant des enseignements précieux pour le recadrage de la collaboration, le développement de partenariats et l'expansion des bases de ressources.
141. La crise en cours en République démocratique du Congo était toujours aussi grave, la recrudescence de la violence et de nouveaux déplacements de population créant une situation complexe et éprouvante qui justifiait la déclaration d'une situation d'urgence de niveau 3 à l'échelle du système, laquelle traduisait la nécessité urgente d'élargir l'ensemble du système d'aide si l'on voulait faire face aux besoins immenses des 7,7 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave ou aiguë. Faisant remarquer que la décision antérieure du PAM de classer la situation dans le Kasai au niveau 3 en interne avait été décisive pour accélérer l'intervention de l'organisation, elle a demandé instamment l'appui du Conseil dans la mobilisation des investissements importants requis pour poursuivre le déploiement comme prévu.
142. L'irrégularité des conditions météorologiques et la sécheresse continuaient d'accabler les populations vulnérables en Namibie et d'aggraver la faim à Madagascar. La période de soudure en 2018 toucherait les ménages les plus pauvres dans les zones du Lesotho, du Malawi, du Mozambique et du Zimbabwe où le déficit vivrier était le plus lourd. Permettre aux personnes, aux communautés et aux gouvernements de venir à bout de la vulnérabilité persistante ou saisonnière demeurait la tâche ultime du PAM dans la région, et sa collaboration étroite avec le secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) constituait un pilier central de la stratégie régionale de l'organisation. Des systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs, susceptibles à terme d'améliorer les moyens d'existence et de réduire la vulnérabilité, et des programmes menés en collaboration avec le HCR et visant à donner aux réfugiés les moyens d'être autonomes favoriseraient la pérennisation des résultats.
143. Les membres du Conseil se sont réjouis du rôle du PAM comme partenaire respecté et comme source d'appui spécialisé dans une région qui continue d'éprouver les effets multiformes du changement climatique et de subir des crises à évolution lente et des chocs cycliques qui, bien que moins médiatisés que les conflits et les crises soudaines, n'en entraînent pas moins des vulnérabilités complexes et chroniques requérant un accompagnement continu du PAM. La coordination étroite et efficace entre le PAM et le secrétariat de la SADC devait être maintenue.
144. La Directrice régionale est convenue que des filets de sécurité résilients et réactifs et une adaptation au changement climatique demeureraient des éléments essentiels pour faire face aux crises récurrentes et relever les défis qui, selon toute probabilité, continueraient de se présenter en Afrique australe.

Plan stratégique de pays provisoire – République démocratique du Congo (2018-2020) (2017/EB.2/20) (pour approbation)

145. Présentant le PSPP, le Directeur de pays a précisé que le PAM travaillait avec le Gouvernement sur tous les aspects du plan. Le PSPP était ambitieux, mais les transferts de type monétaire qu'il prévoyait pouvaient apporter une contribution importante au développement à long terme.
146. Déclarant que les besoins primordiaux étaient la lutte contre la malnutrition chronique et l'insécurité alimentaire, qui donnerait une assise à un développement plus poussé, conformément

aux plans du Gouvernement, aux ODD et aux objectifs Faim zéro, les membres du Conseil ont exprimé leur appui à l'outil de développement économique et agricole durable que constituaient les achats de denrées auprès des petits exploitants, et à la coopération Sud-Sud qui visait à améliorer les capacités locales. Le développement des capacités du personnel gouvernemental était également une condition préalable au redressement économique; d'autres types de formation privilégieraient les capacités institutionnelles d'intervention en cas de catastrophe. Les membres du Conseil ont fait observer que le grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées pesait sur les communautés d'accueil, ce qui nécessitait un appui, et se sont dits préoccupés par l'ampleur des besoins et par les effets du conflit sur la mise en œuvre du PSPP, certains se demandant si le PSPP n'était pas trop ambitieux compte tenu des circonstances, et d'autres sollicitant des éclaircissements sur la coopération entre les organismes ayant leur siège à Rome.

147. Certains membres ont fait remarquer que, dans un pays où 70 pour cent de la population travaillait dans l'agriculture, 1 pour cent seulement du budget national était alloué à ce secteur. Les prix élevés des produits alimentaires étaient attribués à une production inefficace, et les terres arables étaient très étendues, mais n'étaient pas cultivées. Les mesures visant à accroître la production prenaient donc tout leur sens pour lutter contre la malnutrition et faire progresser le développement économique. Les membres du Conseil ont prié instamment le PAM de s'occuper de la violence sexiste et des questions connexes dans le cadre du PSPP.
148. Les membres du Conseil ont indiqué qu'ils approuvaient les évaluations destinées à éclairer le ciblage ainsi que les plans visant à élargir le champ d'action, mais ont demandé si le PAM disposait des ressources nécessaires pour suivre efficacement ses activités à grande échelle. Certains membres ont recommandé d'apporter une assistance alimentaire d'urgence aux personnes déplacées afin de prévenir la nécessité d'intervenir ultérieurement sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
149. Le Directeur de pays a déclaré que les activités Achats au service du progrès étaient efficaces au regard de l'approvisionnement vivrier et qu'elles aidaient également à avancer sur le chemin de la réconciliation dans les zones de conflit. Il a assuré au Conseil que le personnel et les ressources du PAM étaient adéquats, insistant toutefois sur le fait que l'appui des partenaires était indispensable; la principale contrainte pesant sur les activités en cours était les 70 pour cent de déficit de financement. Le Directeur de pays a indiqué que, certes, la superficie cultivée pourrait être agrandie, mais que le principal obstacle à la disponibilité des aliments était la difficulté de les livrer sur les marchés. D'après la FAO, la République démocratique du Congo pouvait nourrir 2 milliards de personnes, mais n'avait pas les moyens nécessaires pour exploiter ce potentiel. Les membres du Conseil ont admis que les problèmes structurels et politiques à régler n'étaient pas nouveaux, et se sont réjouis que le PAM cherche à établir une présence durable en République démocratique du Congo, en collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome.

Questions diverses

Allocation-logement du Directeur exécutif (2017/EB.2/23) (pour approbation)

150. Après que le Secrétariat a présenté le document, qui reprenait les observations du Comité financier de la FAO et indiquait que le Secrétariat avait fourni des éclaircissements sur les indices utilisés dans l'examen et des informations complémentaires sur l'analyse de l'immobilier, le Conseil a approuvé une allocation-logement de 160 000 euros par an, frais annexes et services d'utilité publique compris, à compter du 1^{er} avril 2017 et jusqu'à nouvel ordre. Sur la base de l'examen réalisé, le plafond restait au niveau approuvé par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2012. L'allocation demeurerait un remboursement du coût effectif de location d'un logement et serait réexaminée tous les cinq ans.

Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM

151. Le Vice-Président a rendu compte de la dernière réunion conjointe des Conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), de l'UNICEF, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et du PAM, tenue à New York le 19 juin 2017, qui

portait sur deux sujets principaux: "Mise en application des décisions de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement, en intégrant spécifiquement le changement climatique et le renforcement de la résilience" et "Travailler avec les adolescents et les jeunes pour atteindre les objectifs de développement durable".

152. Sur le premier sujet, les participants à la réunion avaient conclu que la mise en œuvre du Programme 2030 nécessitait de nouer des partenariats avec toutes les parties prenantes, et avaient demandé que l'on adopte une approche coordonnée améliorée pour aborder le changement climatique et le renforcement de la résilience; ils avaient également reconnu que le PAM avait déjà entrepris d'aligner ses activités sur celles des autres acteurs, condition requise pour parvenir à un développement durable, et que sa politique en matière de changement climatique, récemment adoptée, était conforme aux principes de base communs devant permettre d'instaurer une approche à l'échelle du système de l'action dans ce domaine. Sur le second sujet, deux jeunes orateurs invités avaient fait une présentation édifiante de la façon dont ils voyaient la capacité des jeunes à changer le monde.
153. Le Vice-Président a indiqué que les réunions conjointes de ces organismes, qui se tenaient régulièrement, constituaient une pratique exemplaire qui plaidait en faveur de la tenue régulière de réunions conjointes des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome. Elles offraient également l'exemple des pratiques qui devraient être adaptées pour servir ce type de réunions, comme une planification très en amont, avec la participation des bureaux; la sélection des sujets sur lesquels porteraient en priorité les discussions; et le fait d'allouer une journée entière aux débats.

ANNEXE I**Décisions et recommandations****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

13 novembre 2017

Désignation du Rapporteur

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme Angélica Jácome (Panama, Liste C) Rapporteuse de la deuxième session ordinaire de 2017.

13 novembre 2017

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, qui seront prises en compte dans le résumé des travaux de la session.

Questions stratégiques actuelles et futures

2017/EB.2/1

Introduction liminaire du Directeur exécutif

Le Conseil a pris note de la présentation faite par le Directeur exécutif. Les principaux points de cet exposé et les observations du Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

13 novembre 2017

Questions de politique générale

2017/EB.2/2

Point sur la feuille de route intégrée

Ayant examiné le document intitulé "Point sur la feuille de route intégrée" (WFP/EB.2/2017/4-A/1/Rev.1) et rappelant ses décisions concernant la Politique en matière de plans stratégiques de pays (WFP/EB.2/2016/4-C/1/Rev.1), l'Examen du cadre de financement (WFP/EB.2/2016/5-B/1/Rev.1) et le Point sur la feuille de route intégrée (WFP/EB.A/2017/5-A/1), le Conseil d'administration:

- i) *a noté* que, si certains bureaux de pays continueront de mettre en œuvre le système fondé sur les projets, les modalités relatives aux plans stratégiques de pays (PSP), aux plans stratégiques de pays provisoires (PSPP), aux plans stratégiques de pays provisoires de transition (PSPP-T) et aux opérations d'urgence limitées, qui englobent les budgets de portefeuille de pays – l'ensemble étant appelé ci-après "dispositif fondé sur les PSP" – et qui sont prévues dans la feuille de route intégrée, seront mises en place en 2018 après une phase d'expérimentation en 2017;
- ii) *a noté* les progrès accomplis dans l'application de la feuille de route intégrée, l'expérience acquise dans la mise en œuvre à titre expérimental des PSP et d'un PSPP ayant permis d'éclairer et d'affiner la structure des budgets de portefeuille de pays, des PSP et des PSPP, et a décidé que la phase d'expérimentation de ces plans se terminera le 31 décembre 2017, notant que les plans seront mis en œuvre sous la forme de PSP et de PSPP standard jusqu'à la fin de la période sur laquelle ils portent;

- iii) *a rappelé sa demande faite au Directeur exécutif, à la session annuelle de 2017, de présenter, à la deuxième session ordinaire de 2017, des propositions concernant l'application du Règlement général et du Règlement financier pour permettre la mise en œuvre du dispositif fondé sur les PSP en 2018, ainsi que l'engagement pris par le Secrétariat de présenter, à la même session, des propositions relatives aux principes à appliquer, à titre provisoire en 2018, au recouvrement intégral des coûts ainsi qu'une proposition concernant la délégation de pouvoirs à titre provisoire au Directeur exécutif pour les opérations menées dans le respect du dispositif fondé sur les plans stratégiques de pays;*
- iv) *a rappelé que le Règlement général et le Règlement financier du PAM devraient être modifiés à la deuxième session ordinaire de 2018, et a approuvé ce qui suit:*
 - 1) pour les bureaux de pays mettant en œuvre le système actuel fondé sur les projets, le Règlement général et le Règlement financier continuent de s'appliquer dans leurs dispositions actuelles; et,
 - 2) pour les pays fonctionnant selon le dispositif fondé sur les PSP:
 - a) les dispositions du Règlement général et du Règlement financier se référant aux catégories de programmes existantes s'appliquent, à titre provisoire, comme si elles se rapportaient au dispositif fondé sur les PSP;
 - b) des dérogations sont prévues aux dispositions de l'article XIII.4 du Règlement général et des articles 1.1 et 4.5 du Règlement financier relatives aux catégories de coûts et au recouvrement intégral des coûts pour permettre l'application des principes mentionnés au paragraphe v) ci-dessous;
- v) *a décidé, en attendant la modification du Règlement général et du Règlement financier à la deuxième session ordinaire de 2018, d'étendre les principes précédemment approuvés par le Conseil pour les PSP pilotes¹ au dispositif fondé sur les PSP entrant en vigueur en 2018, à l'exception des principes concernant le recouvrement intégral des coûts, qui seront appliqués comme suit:*
 - 1) Les macrocatégories de coûts suivantes s'appliquent à tous les types de contributions:
 - a) les coûts de transfert et de mise en œuvre, qui représentent les coûts opérationnels associés à une contribution;
 - b) les coûts d'appui directs (CAD) ajustés, qui correspondent à un pourcentage propre à chaque pays des coûts de transfert et de mise en œuvre d'une contribution pour toutes les activités, sauf pour celles relatives aux services communs relevant du mandat du PAM, pour lesquelles un taux de recouvrement différent sera appliqué en raison de la manière dont les coûts de ces activités sont budgétisés; et

¹ Voir WFP/EB.2/2016/15, décision 2016/EB.2/7, par. v).

- c) les coûts d'appui indirects (CAI), qui correspondent à un pourcentage uniforme, arrêté par le Conseil, des coûts de transfert et de mise en œuvre et des CAD ajustés associés à une contribution. Cela étant, le taux de recouvrement des CAI arrêté par le Conseil peut, à titre provisoire en attendant l'examen du rôle du financement extrabudgétaire à la deuxième session ordinaire de 2018, être modulé au moyen de l'utilisation continue des fonds d'affectation spéciale et des comptes extrabudgétaires dans les cas où ces mécanismes ont été employés par le passé pour financer des activités qui font désormais partie du dispositif fondé sur les PSP;
- 2) Sous réserve des dispositions de l'alinéa 3 ci-après, tous les donateurs fournissent un apport suffisant en espèces ou en autres ressources acceptables pour couvrir l'intégralité des coûts opérationnels et des coûts d'appui correspondant à leur contribution; et
- 3) Les dérogations actuelles au recouvrement intégral des coûts, telles qu'exposées aux alinéas (e) à (h) de l'article XIII.4 du Règlement général, continueront de s'appliquer conformément aux pratiques actuelles. Étant donné que la catégorie des CAD n'existera plus pour les programmes fonctionnant selon le dispositif fondé sur les PSP, aux fins de l'application de la dérogation prévue à l'alinéa (g) de l'article XIII.4 du Règlement général, l'expression "coûts d'appui directs" désignera "les coûts qui auraient auparavant constitué des coûts d'appui directs", et le pouvoir dont dispose le Directeur exécutif de réduire les CAI ou de déroger à leur application pour ces contributions s'appliquera également aux CAD ajustés;
- vi) *a approuvé*, pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 29 février 2020, les délégations de pouvoirs provisoires au Directeur exécutif définies à l'annexe II du présent Point sur la feuille de route intégrée (WFP/EB.2/2017/4-A/1/Rev.1), notant que lui sera soumise pour approbation à sa première session ordinaire de 2020 une délégation de pouvoirs permanente au Directeur exécutif, à l'issue d'un examen des délégations de pouvoirs provisoires; et
- vii) *a noté* que, pour passer de manière plus efficiente au dispositif fondé sur les plans stratégiques de pays, certains bureaux de pays envisageant de lui soumettre leur PSP pour approbation à sa première session ordinaire de 2018 ont indiqué souhaiter démarrer leurs activités le 1^{er} janvier 2018. Pour leur permettre, le Conseil d'administration a prié le Secrétariat de soumettre pour approbation par correspondance, conformément à l'article IX.8 de son règlement intérieur, les PSPP de courte durée établis pour ces pays, qui décrivent les activités à mettre en œuvre en application du cadre fixé par la feuille de route intégrée entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2018, et a noté également qu'un processus similaire peut être suivi pour les pays qui appliqueront l'ancien système fondé sur les projets en 2018 et lui présenteront un PSP ou un PSPP pour approbation à sa première session ordinaire de 2019.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (WFP/EB.2/2017/4-A/2, WFP/EB.2/2017/5-(A,B,C)/2 et WFP/EB.2/2017/10-A/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2017/4-A/3, WFP/EB.2/2017/5-(A,B,C)/3 et WFP/EB.2/2017/10-A/3).

14 novembre 2017

2017/EB.2/3

Politique en matière de préparation aux situations d'urgence

Le Conseil d'administration a approuvé le document intitulé "Politique en matière de préparation aux situations d'urgence: renforcer la préparation pour intervenir efficacement en temps de crise" (WFP/EB.2/2017/4-B/Rev.1).

14 novembre 2017

2017/EB.2/4

Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport de situation sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2017/4-C).

14 novembre 2017

2017/EB.2/5

Point sur le plan de mise en œuvre de la politique en matière de nutrition

Le Conseil d'administration a pris note du document intitulé "Point sur le plan de mise en œuvre de la politique en matière de nutrition" (WFP/EB.2/2017/4-D).

14 novembre 2017

Ressources, questions financières et budgétaires

2017/EB.2/6

Plan de gestion du PAM pour 2018-2020

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2018-2020, tel que présenté dans le document WFP/EB.2/2017/5-A/1/Rev.1, le Conseil:

- i) **a pris note** du fait que le budget administratif et d'appui aux programmes pour 2018 se fonde sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 5,7 milliards de dollars É.-U en 2018;
- ii) **a pris note** du montant projeté des besoins opérationnels pour 2018, soit 9,0 milliards de dollars, et des propositions de hiérarchisation des activités du PAM en fonction des prévisions de financement, comme indiqué au chapitre III du Plan de gestion pour 2018-2020;
- iii) **a approuvé** l'établissement des lignes de crédit "Stratégie et orientations", "Services à l'appui des opérations" et "Gouvernance, services de contrôle indépendants et mobilisation de fonds";

- iv) **a approuvé** pour 2018 un budget administratif et d'appui aux programmes d'un montant de 335,4 millions de dollars qui sera affecté comme suit:
- | | |
|---|-----------------------------------|
| Stratégie et orientations | 48,2 millions de dollars |
| Services à l'appui des opérations | 200,1 millions de dollars |
| Gouvernance, services de contrôle indépendants et mobilisation de fonds | 87,1 millions de dollars |
| Total | 335,4 millions de dollars; |
- v) **a approuvé** les utilisations ci-après du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes:
- transfert, à titre de réserve, au Compte d'intervention immédiate d'un montant de 9 millions de dollars;
 - transfert au Compte spécial destiné au bien-être du personnel d'un montant de 8 millions de dollars;
 - allocation d'un montant de 35,6 millions de dollars au titre des initiatives internes d'importance primordiale;
- vi) **a approuvé** un taux unique de recouvrement des coûts d'appui indirects de 6,5 pour cent pour 2018;
- vii) **a approuvé** la proposition d'élargir le champ d'application du régime d'auto-assurance de sorte qu'il s'applique depuis le moment où le PAM entre en possession des marchandises jusqu'à la remise physique de celles-ci à leur destinataire, et de prévoir la couverture des pertes qui ne sont pas assurables au titre d'une police d'assurance extérieure;
- viii) **a approuvé** la fixation d'un plafond de 82 millions de dollars pour les avances au titre des services internes à partir de 2018 et compte revoir ce point régulièrement dans le cadre des futurs plans de gestion; et
- ix) **a autorisé** le Directeur exécutif à ajuster la composante du budget relative à l'administration et à l'appui aux programmes en fonction de la variation du niveau de recettes prévu pour l'année, dans une proportion ne pouvant excéder 2 pour cent de la variation prévue des recettes.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (WFP/EB.2/2017/4-A/2, WFP/EB.2/2017/5-(A,B,C)/2 et WFP/EB.2/2017/10-A/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2017/4-A/3, WFP/EB.2/2017/5-(A,B,C)/3 et WFP/EB.2/2017/10-A/3).

14 novembre 2017

2017/EB.2/7

Mandat révisé du Comité d'audit

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Mandat révisé du Comité d'audit" (WFP/EB.2/2017/5-B/1/Rev.1).

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (WFP/EB.2/2017/4-A/2, WFP/EB.2/2017/5-(A,B,C)/2 et WFP/EB.2/2017/10-A/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2017/4-A/3, WFP/EB.2/2017/5-(A,B,C)/3 et WFP/EB.2/2017/10-A/3).

14 novembre 2017

Rapports d'évaluation

- 2017/EB.2/8 **Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2016-2017**
Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2016-2017" (WFP/EB.2/2017/6-B), en tenant compte des questions qu'il avait soulevées lors de ses débats.

14 novembre 2017

Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes

- 2017/EB.2/9 **Plan stratégique de pays – Pérou (2018-2022)**
Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Pérou (2018-2022) (WFP/EB.2/2017/7-A/3/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 12 033 437 dollars.

13 novembre 2017

- 2017/EB.2/10 **Plan stratégique de pays – Guatemala (2018-2021)**
Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Guatemala (2018-2021) (WFP/EB.2/2017/7-A/2), pour un coût total pour le PAM de 67 476 305 dollars.

13 novembre 2017

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est et Afrique centrale

- 2017/EB.2/11 **Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan du Sud (2011-2016) et réponse de la direction**
Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan du Sud (2011-2016)" (WFP/EB.2/2017/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2017/6-A/Add.1, et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

14 novembre 2017

- 2017/EB.2/12 **Plan stratégique de pays provisoire – Soudan du Sud (2018-2020)**
Le Conseil a approuvé le plan stratégique provisoire pour le Soudan du Sud (2018-2020) (WFP/EB.2/2017/7-B/4), pour un coût total pour le PAM de 3 182 700 929 dollars

15 novembre 2017

- 2017/EB.2/13 **Plan stratégique de pays – Ouganda (2018-2022)**
Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour l'Ouganda (2018-2022) (WFP/EB.2/2017/7-A/7), pour un coût total pour le PAM de 1 236 043 556 dollars.

15 novembre 2017

Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique

- 2017/EB.2/14 **Plan stratégique de pays – Sri Lanka (2018-2020)**
Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour Sri Lanka (2018-2022) (WFP/EB.2/2017/7-A/6), pour un coût total pour le PAM de 46 830 793 dollars.

15 novembre 2017

- 2017/EB.2/15 **Plan stratégique de pays – Myanmar (2018-2022)**
Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour le Myanmar (2018-2022) (WFP/EB.2/2017/7-A/1/Rev.1), pour un coût total de 310 802 972 dollars, et au sujet de la note de bas de page 49 et compte tenu des événements récents, attend avec intérêt qu'un point complet lui soit présenté sur ce plan stratégique de pays, pour examen, à sa première session ordinaire de 2018.

15 novembre 2017

Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale

- 2017/EB.2/16 **Plan stratégique de pays – République kirghize (2018-2022)**
Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la République kirghize (2018-2022) (WFP/EB.2/2017/7-A/5/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 59 254 332 dollars.

15 novembre 2017

- 2017/EB.2/17 **Plan stratégique de pays – État de Palestine (2018-2022)**
Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour l'État de Palestine (2018-2022) (WFP/EB.2/2017/7-A/4), pour un coût total pour le PAM de 241 418 015 dollars.

15 novembre 2017

- 2017/EB.2/18 **Plan stratégique de pays provisoire – République islamique d'Iran (2018-2020)**
Le Conseil a approuvé le plan stratégique provisoire pour la République islamique d'Iran (2018-2020) (WFP/EB.2/2017/7-B/1/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 18 102 145 dollars.

15 novembre 2017

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest

- 2017/EB.2/19 **Plan stratégique de pays provisoire – République centrafricaine (2018-2020)**
Le Conseil a approuvé le plan stratégique provisoire pour la République centrafricaine (2018-2020) (WFP/EB.2/2017/7-B/2/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 288 799 392 dollars.

16 novembre 2017

Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe

2017/EB.2/20 Plan stratégique de pays provisoire – République démocratique du Congo (2018-2020)

Le Conseil a approuvé le plan stratégique de pays provisoire pour la République démocratique du Congo (2018-2020) (WFP/EB.2/2017/7-B/3), pour un coût total pour le PAM de 722 646 604 dollars.

16 novembre 2017

Questions d'organisation et de procédure

2017/EB.2/21 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2018-2019

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2018-2019" (WFP/EB.2/2017/8/Rev.1) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

16 novembre 2017

Résumé des travaux du Conseil d'administration

2017/EB.2/22 Résumé des travaux de la session annuelle de 2017 du Conseil d'administration

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2017 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2017/14.

16 novembre 2017

Questions diverses

2017/EB.2/23 Allocation-logement du Directeur exécutif

Le Conseil a décidé que l'allocation-logement du Directeur exécutif sera fixée à 160 000 euros par an, y compris les frais annexes et services d'utilité publique, à compter du 1^{er} avril 2017 et jusqu'à nouvel avis. Après évaluation des risques sur le plan de la sécurité, le PAM fournira et entretiendra également le matériel de sécurité nécessaire, dont il demeurera propriétaire.

Le Conseil a décidé en outre que l'indemnité continuera de correspondre au remboursement du coût effectif de la location d'un logement, qu'elle continuera d'être indexée chaque année sur l'indice italien des prix de détail et qu'elle sera revue par le Bureau et le Conseil tous les cinq ans, en tenant compte des loyers pratiqués sur le marché et des indemnités versées aux chefs de secrétariat des autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (WFP/EB.2/2017/4-A/2, WFP/EB.2/2017/5-(A,B,C)/2 et WFP/EB.2/2017/10-A/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2017/4-A/3, WFP/EB.2/2017/5-(A,B,C)/3 et WFP/EB.2/2017/10-A/3).

15 novembre 2017

ANNEXE II

Ordre du jour

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Introduction liminaire du Directeur exécutif*

Déclarations des personnalités ci-après:

Invitée d'honneur, Mme Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies

Invitée de haut niveau, Mme Fiorella Molinelli Aristondo, Ministre du développement et de l'inclusion sociale, Représentante spéciale du Président du Pérou, M. Pedro Pablo Kuczynski

4. ***Questions de politique générale***
 - a) Point sur la feuille de route intégrée (*pour approbation*)
 - b) Politique en matière de préparation aux situations d'urgence (*pour approbation*)
 - c) Rapport sur la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (*pour examen*)
 - d) Point sur le plan de mise en œuvre de la politique en matière de nutrition (*pour examen*)
 - e) Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (*pour information*)
5. ***Ressources, questions financières et budgétaires***
 - a) Plan de gestion du PAM pour 2018–2020 (*pour approbation*)
 - b) Mandat révisé du Comité d'audit (*pour approbation*)
 - c) Plan de travail du Commissaire aux comptes (*pour information*)
6. ***Rapports d'évaluation (pour examen)***
 - a) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan du Sud (2011–2016) et réponse de la direction
 - b) Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2016-2017
7. ***Questions opérationnelles***
 - a) Plans stratégiques de pays (*pour approbation*)
 - Guatemala (2018–2021)
 - Kirghizistan (2018–2022)
 - Myanmar (2018–2022)
 - Pérou (2018–2022)
 - Sri Lanka (2018–2022)
 - État de Palestine (2018–2022)
 - Ouganda (2018–2022)
 - b) Plans stratégiques de pays provisoires (*pour approbation*)
 - République centrafricaine (2018–2020)
 - République démocratique du Congo (2018–2020)

- République islamique d'Iran (2018–2020)
- Soudan du Sud (2018–2020)
- c) Projets approuvés par correspondance (*pour information*)
 - 1) Augmentations budgétaires pour des programmes de pays
 - Burkina Faso 200163
 - Égypte 200238
 - Ghana 200247
 - Guinée 200236
 - Libéria 200395
 - Nicaragua 200434
 - 2) Augmentations budgétaires pour des projets de développement
 - Haïti 200150
 - 3) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement
 - Tchad 200713
 - Madagascar 200735
 - Malawi 200692
 - Mali 200719
- d) Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (*pour information*)
 - 1) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2017
 - 2) Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2017
- 8. ***Questions d'organisation et de procédure***
 - Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2018–2019 (*pour approbation*)
- 9. ***Résumé des travaux de la session annuelle de 2017 du Conseil d'administration*** (*pour approbation*)
- 10. ***Questions diverses***
 - a) Allocation-logement du Directeur exécutif (*pour approbation*)
 - b) Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM au Népal (*pour information*)
 - c) Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (*pour information*)
- 11. ***Vérification des décisions et recommandations adoptées***

Liste des sigles utilisés dans le présent document

budget AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CAI	coûts d'appui indirects
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PSP	plan stratégique de pays
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SUN	Renforcer la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance